

## Le Parlement européen met à nu les exactions d'Alger

*Arrestations arbitraires, pressions croissantes sur les journalistes, liberté d'expression muselée, entre autres joyusetés à l'actif de la junte militaire*



Séance parlementaire des questions orales

Critiques acerbes mais objectives et constructives

*D'importants secteurs sociaux et économiques révélant un traitement indigent de la part du gouvernement à l'ordre du jour des interventions du Groupe socialiste-Opposition itihadie à la Chambre des représentants* Page 2



*Privé de contact avec ses proches, interrogé sans avocat, Boualem Sansal «coupable» d'avoir critiqué le régime algérien, sa dérive autocratique et sa complaisance à l'égard de l'idéologie islamiste*



Page 3



Soutien unanime du Sénat chilien à l'initiative marocaine d'autonomie pour le Sahara

Page 5

*Séance parlementaire des questions orales*

# Critiques acerbes mais objectives et constructives

D'importants secteurs sociaux et économiques révélant un traitement indigent de la part du gouvernement à l'ordre du jour des interventions du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants

# Actualité



La séance des questions orales du lundi 20 janvier 2025 a été marquée par les critiques acerbes mais objectives et constructives exprimées par les députés parlementaires membres du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants qui ont manifesté leur frustration et leur mécontentement de la gestion du gouvernement des affaires publiques, notamment les secteurs socioéconomiques vitaux supposés focaliser un intérêt particulier et nécessitant des politiques urgentes, effectives et efficientes quant à l'objectif de réaliser le développement et la justice spatiale requise.

Ainsi dans son intervention, le député parlementaire usfpiste Abdelkader Ettaher a déploré la gestion du tourisme local caractérisée par une absence quasi-totale d'initiatives opérationnelles à même de développer ce secteur, pointant l'échec de ce dernier, particulièrement en matière d'attractivité des touristes locaux.

Le parlementaire ittihadie a indiqué, pour étayer ce constat, que les touristes nationaux ont toujours constitué un levier essentiel, notamment au cours des périodes de crise, en l'occurrence, à titre d'exemple, la conjoncture de l'épidémie de Covid-19. Toutefois, a-t-il fustigé, ils sont délaissés lors de périodes de stabilité et d'aisance avec l'absence d'offres convenables adaptées à leur pouvoir d'achat. Les touristes locaux, a-t-il développé, préfèrent passer leurs vacances à l'étranger, ce qui occasionne un déficit de l'économie nationale avoisinant 25 milliards de dirhams.

Le député, membre du Groupe d'opposition ittihadie, a déploré, dans cette même veine, la médiocrité des prestations touristiques, la cherté de la vie et l'absence de contrôle du secteur du tourisme, la prolifération des pratiques frauduleuses dans les zones réputées touristiques.

Et d'évoquer le titubement en matière de réalisation de projets prometteurs et l'échec de la société de l'architecture touristique et d'appeler à prendre des dispositions fermes afin d'améliorer

l'image du tourisme national, citant, à titre d'exemple, les mesures prises par les autorités de Tanger consistant à retirer les autorisations accordées à certains contrevenants...

Pour sa part, le député parlementaire Abdennour El Hassnaoui a adressé au ministre de l'Agriculture des interrogations se rapportant à la stratégie prônée pour renforcer l'action des représentations interprofessionnelles quant aux chaînes de production.

El Hassnaoui a relevé que la hausse des tarifs des semences est devenu un lourd fardeau impactant l'activité des agriculteurs qui pâtissent de l'absence de soutien, en ajoutant, par ailleurs, que le secteur des boulangeries qui est au centre de la chaîne des céréales nécessite la mise en place d'un cadre juridique à même de le structurer...

A cet effet, le député ittihadie a appelé l'Exécutif à intervenir d'urgence dans la réorganisation de ce secteur et l'amélioration de son fonctionnement d'autant qu'il constitue un élément central dans le processus alimentaire marocain...

De son côté, la députée parlementaire usfpiste Aïcha Zelfi a interpellé le département ministériel de l'Industrie et du Commerce au sujet du « bilan de 19 ans de programmes et de stratégies dédiés à l'habilitation des zones industrielles, estimant que le ministre compétent n'est pas parvenu à réaliser les objectifs tracés, la majorité des zones industrielles manquant des équipements nécessaires et impactant l'attractivité de l'investissement tant nécessaire et convoité.

Par ailleurs, la parlementaire, membre du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des représentants, a fustigé l'absence d'équité spatiale quant à l'affectation des zones industrielles, 90% de celles-ci se concentrent sur l'axe Casablanca-Kénitra alors que la région de Guelmim-Oued Noun, à titre d'exemple, ne dispose que de deux unités industrielles, par ailleurs non équipées, à Guelmim, en sus de trois modestes usines à Tan-Tan implantées à l'intérieur de quar-

tiers d'habitation à cause du manque de foncier industriel.

Et Aïcha Zelfi d'assurer que les données statistiques présentées par le ministère concerné s'avèrent mystificatrices quant au programme d'habilitation, indiquant, en outre que ce département ne cesse de ressasser le même discours et les mêmes promesses dans l'enceinte du Parlement, sans aucun résultat sur le terrain...

D'autre part, le député parlementaire, membre du Groupe d'opposition usfpiste, Essalek El Moussaoui, en mettant en exergue le rôle pertinent des Maisons de jeunes sur les plans culturel, éducatif et social et en déplorant le recul de l'intérêt accordé depuis des décennies à cette institution sociale spécifique, a appelé à l'habilitation de ces structures à travers les différentes régions du Royaume, en particulier le monde rural et sahraoui.

Le parlementaire ittihadie a indiqué que la quasi-totalité des dites structures se trouvent dans une situation de déperdition chronique alarmante et requièrent un déploiement rigoureux dans un processus global de modernisation de telles infrastructures et de rajout de nouvelles Maisons de jeunes, notamment dans les régions qui en manquent.

Là-dessus, dans son intervention, le député Essalek a évoqué la Maison de jeunes de la commune El Marsa, la plus grande de toutes les structures de la région, particulièrement en matière d'ancrage de l'identité hassania et de préservation du patrimoine culturel sahraoui, en soulignant l'impératif de moderniser ladite Maison de jeunes.

Par ailleurs, le parlementaire usfpiste a mis l'accent sur la nécessité d'établir un programme global dédié à l'habilitation des Maisons de jeunes et au développement de leurs prestations, en se focalisant particulièrement sur les ressources humaines et les cadres spécialisés (...).

**Rachid Meftah**

# Le Parlement européen met à nu les exactions d'Alger

*Arrestations arbitraires, pressions croissantes sur les journalistes, liberté d'expression muselée, entre autres joyusetés à l'actif de la junte militaire*

C'est un signal fort, un coup de tonnerre politique qui a traversé l'hémicycle de Strasbourg. A une écrasante majorité, le Parlement européen a adopté, jeudi, une résolution dénonçant les graves atteintes aux droits humains et aux libertés fondamentales en Algérie. Plus qu'un simple texte, cette décision constitue un acte d'accusation détaillé, une mise en demeure adressée au régime politico-militaire algérien. Elle marque un tournant dans les relations entre l'Union européenne et Alger où la situation des droits de l'Homme suscite une inquiétude grandissante. En lumière : le cas emblématique de Boualem Sansal mais aussi un tableau plus sombre et plus large des répressions politiques et sociales.

533 voix pour, 24 contre et 48 abstentions. Ces chiffres reflètent l'urgence de la situation et traduisent l'ampleur du consensus au sein d'un Parlement souvent fracturé par des divergences idéologiques. Conservateurs, libéraux, écologistes et socialistes ont uni leurs forces pour porter un message fort : l'Algérie ne peut continuer à tourner le dos aux droits fondamentaux sans en subir les conséquences.

Le texte, déposé par cinq des huit groupes parlementaires, appelle à la libération immédiate de l'écrivain octogénaire, Boualem Sansal, réduit au silence, enfermé dans une cellule pour avoir commis ce qui, dans un régime autoritaire, constitue un crime suprême : penser librement et le dire haut et fort. Privé de contact avec ses proches, interrogé sans avocat, l'écrivain est devenu un symbole des dérives autoritaires d'un pouvoir qui réprime toute voix dissidente, qu'elle soit portée par des intellectuels, des journalistes ou des citoyens ordinaires. «Son tort? Avoir critiqué dans ses ouvrages et dans ses prises de position



le régime algérien, sa dérive autocratique et sa complaisance à l'égard de l'idéologie islamiste», résume Jordan Bardella, président du Rassemblement national. «Il est impensable que, de nos jours, un écrivain soit emprisonné pour avoir exprimé une opinion», a martelé, pour sa part, Christophe Gomart, eurodéputé des Républicains.

Mais ce n'est pas seulement le sort d'un écrivain qui a retenu l'attention des eurodéputés. La résolution dresse un tableau accablant des violations systématiques des droits humains en Algérie : arrestations arbitraires, pressions croissantes sur les journalistes et des réformes législatives qui musellent encore davantage la liberté d'expression. Le journaliste Abdelwakil Blamm, l'écrivain Mohamed Tadjadit et des centaines d'autres prisonniers d'opinion partagent un destin similaire à celui de Boualem Sansal.

Selon des organisations de défense des droits humains, pas moins de 215 prisonniers d'opinion croupissent derrière les barreaux pour avoir osé défier le discours officiel. Derrière ces chiffres, des vies brisées et un signal inquiétant : le régime semble déterminé à étouffer toute contestation.

Cette répression ne s'exerce pas uniquement dans les prisons. Elle s'infiltré dans chaque recoin de la société algérienne, portée par des lois liberticides, telles que les articles 87 bis, 95 bis et 196 bis du code pénal révisé en 2024. Ces amendements, dénoncés par les députés européens et considérés comme flous et arbitraires, permettent d'incriminer toute expression jugée hostile au régime, au mépris des normes internationales. Un simple post sur les réseaux sociaux peut désormais conduire à une arrestation. En matière de liberté de la presse, le pays a dégringolé au 139<sup>e</sup> rang mondial, alors que les journalistes subissent des pressions in-

soutenables, allant jusqu'à des accusations fantaisistes de collusion avec des puissances étrangères.

Face aux dérives d'Alger, l'Union européenne hausse le ton. Les eurodéputés appellent les autorités algériennes à revoir les lois répressives et à garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire, une condition sine qua non pour restaurer un semblant de crédibilité démocratique.

Mais au-delà des condamnations, le Parlement européen propose des mesures concrètes pour exercer une pression sur le régime algérien. La résolution stipule clairement que tout renouvellement des accords de partenariat UE-Algérie – qui ont permis à l'Algérie de recevoir 213 millions d'euros entre 2021 et 2024 – sera conditionné à des progrès tangibles en matière de droits humains. C'est une arme diplomatique de poids, qui place le régime algérien face à un choix : réformer ou risquer un isolement international. «Il est impensable de laisser ce régime intimider davantage les citoyens algériens et européens», a plaidé Christophe Gomart. À ses côtés, d'autres élus ont souligné l'urgence d'une action concertée pour protéger les défenseurs des droits humains, souvent livrés à eux-mêmes face à une machine répressive implacable.

Cependant, cette résolution quasi unanime a révélé des fractures au sein de la gauche radicale française. La délégation de La France insoumise (LFI) s'est illustrée par ses dissensions : certains ont voté contre, d'autres se sont abstenus. Un positionnement qui n'a pas manqué de susciter des critiques virulentes. Jordan Bardella n'a pas mâché ses mots : «Les choses sont claires : à la défense d'un écrivain et de sa liberté d'expression, l'extrême-gauche préfère l'arbitraire d'un régime autoritaire et les intérêts communautaires de sa clientèle électorale».

«En refusant de soutenir un citoyen

français arbitrairement détenu dans les geôles du pouvoir algérien, les amis de Jean-Luc Mélenchon poursuivent dans cette ligne outrancière qui consiste à approuver systématiquement les attaques contre la France», a écrit le président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand.

Au-delà des polémiques européennes, c'est l'avenir de l'Algérie qui est en jeu. Ce pays, riche de ses potentialités, se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Continuera-t-il de s'enfoncer dans une spirale autoritaire ou trouvera-t-il la force de renouer avec les aspirations démocratiques exprimées lors des manifestations populaires de 2019 ? En effet, les souvenirs du Hirak qui avaient incarné l'espoir d'un renouveau démocratique, sont encore vivaces dans les mémoires. Mais cet espoir s'est heurté à une répression implacable, laissant place à un désenchantement profond.

Le combat de Boualem Sansal illustre parfaitement cette lutte pour l'âme de l'Algérie. En le réduisant au silence, le régime ne fait que renforcer la portée de son message : un appel à la liberté, à la justice et à la dignité humaine. En tout cas, les mots de Sansal, même derrière les barreaux, portent plus loin que les murs qui l'enferment.

En adoptant cette résolution, le Parlement européen envoie donc un message clair : la répression ne sera pas tolérée et l'Union européenne est prête à soutenir ceux qui luttent pour la liberté. Mais les mots doivent désormais se transformer en actions concrètes, à la fois diplomatiques et économiques. Les défenseurs des droits humains, en Algérie et ailleurs, attendent de l'Europe qu'elle incarne réellement les valeurs qu'elle proclame. L'heure est grave et chaque décision comptera pour façonner l'avenir d'un peuple qui aspire à la dignité et à la justice.

Mehdi Ouassat



Privé de contact avec ses proches, interrogé sans avocat, Boualem Sansal "coupable" d'avoir critiqué le régime algérien, sa dérive autocratique et sa complaisance à l'égard de l'idéologie islamiste

**João Rui Ferreira, secrétaire d'Etat de l'économie du Portugal**

# *Le Maroc, porte d'entrée des opérateurs portugais en Afrique*

**L**e secrétaire d'Etat de l'économie du Portugal, João Rui Ferreira, a souligné, jeudi à Rabat, le rôle du Maroc en tant que porte d'entrée des opérateurs portugais en Afrique.

"Le Maroc donne la possibilité d'intégrer soit l'Union africaine, soit le monde francophone", a indiqué M. Ferreira lors de l'ouverture d'une rencontre économique Maroc-Portugal, placée sous le thème "Portugal-Maroc : Bâtir l'avenir en partenariat", précisant que la position stratégique du Maroc permet également d'explorer des opportunités complémentaires dans des chaînes de valeur liées à l'énergie, à la logistique et au développement des compétences. Il a, en outre, exprimé la volonté de son pays de renforcer sa collaboration avec le Maroc, à travers un partenariat dynamique entre les entreprises portugaises et marocaines et l'accélération de la concrétisation de projets communs.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, a évoqué l'organisation de la Coupe du monde

de football 2030 au Maroc, au Portugal et en Espagne, estimant qu'elle constitue une opportunité pour renforcer les liens, améliorer la communication et favoriser l'intégration dans les secteurs de l'économie, de l'énergie et de la logistique.

Dans ce sillage, M. Mezzour a noté que le Maroc, en pleine transformation et émergence dans plusieurs secteurs industriels, se distingue par une compétitivité croissante, comparable, voire supérieure, à l'échelle internationale, et qu'il existe une réelle opportunité de développer des capacités de production communes.

Et de relever le fort engouement des entreprises portugaises pour investir au Maroc, partageant une conviction commune de renforcer les relations bilatérales dans le cadre de la transformation mondiale en cours.

En marge de cette rencontre, M. Mezzour et M. Ferreira se sont entretenus sur les axes de développement du partenariat économique entre les deux pays, mettant en lumière les opportunités d'accroître le taux d'insertion et de favoriser les in-



vestissements bilatéraux.

Initiée par l'Agence pour l'investissement et le commerce extérieur du Portugal (AICEP), en partenariat avec la Confédération générale des en-

treprises du Maroc (CGEM) et la Confédération portugaise des entreprises (CIP), cette journée d'échange a proposé un panel sur les opportunités d'investissements et de parte-

nariats dans les secteurs de l'infrastructure et de la construction, de la mobilité, du transport et des télécommunications, ainsi que des sessions de réunions B2B.

**Rafael Alves Rocha, directeur général de la Confédération portugaise des entreprises**

# *Le Mondial 2030, une opportunité pour renforcer la coopération entrepreneuriale maroco-portugaise*



**L**a Coupe du monde 2030, véritable événement transformateur, constitue une opportunité de renforcer les partenariats stratégiques entre les entreprises marocaines et portugaises, dans le cadre du partenariat euro-africain, a affirmé, jeudi à Rabat, le directeur général de la Confédération portugaise des entreprises (CIP), Rafael Alves Rocha.

Cet événement de grande envergure offre également une opportunité de promouvoir les liens bilatéraux entre les deux pays dans divers secteurs dans un contexte marqué par des défis mondiaux de libre-échange, a indiqué M. Rocha lors de l'ouverture de la rencontre économique Maroc-Portugal, placée sous le thème "Portugal-Maroc : Bâtir l'avenir en partenariat".

Il s'agit, en outre, d'une occasion pour les deux nations de mettre en avant leurs compétences organisationnelles et logistiques, a-t-il poursuivi, notant que la réussite de cette 24e édition dépendra de leur capacité à coordonner efficacement tous les aspects de l'événement.

Pour sa part, le co-président du Conseil économique Maroc-Portugal, Karim Amor, a souligné qu'il existe des complémentarités entre les deux pays, particulièrement dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, et des infrastructures. Dans ce sillage, il a mis en exergue la dynamique de collaborations entre les entreprises des deux pays, avec une représentativité de plus de 200 entreprises portugaises sur le territoire marocain.

# Soutien unanime du Sénat chilien à l'initiative marocaine d'autonomie pour le Sahara

Le Sénat chilien a apporté un soutien unanime à l'initiative d'autonomie pour le Sahara, présentée par le Maroc en 2007 afin de résoudre le différend autour de ses provinces du sud.

Le Sénat chilien a adopté, à l'unanimité de ses membres, une résolution dans laquelle il « manifeste son appui à l'initiative marocaine pour la négociation d'un statut d'autonomie de la région du Sahara, qui signifie une solution pacifique définitive et durable » à ce différend.

La résolution des sénateurs chiliens sollicite également « le soutien et l'engagement permanent du gouvernement du Chili, en sa qualité de membre de l'Organisation des Nations unies (ONU), en faveur de la résolution N° 1754 du Conseil de sécurité de cette organisation, adoptée le 30 avril 2007 ».

Dans les considérants de la résolution du Sénat chilien, il est rappelé que l'initiative d'autonomie pour le Sahara a recueilli l'appui notamment de l'Espagne, des États-Unis, de la France, de l'Allemagne, de la Finlande, des Pays-Bas, de la Belgique et du Portugal.

Le Sénat chilien expose dans



les détails les positions exprimées par ces différents pays en faveur de l'initiative marocaine d'autonomie, qualifiée de « base la plus sérieuse, réaliste et crédible pour la résolution du différend (...) et pour garantir la paix et la prospérité » dans la région.

La résolution du Sénat chilien a été initiée par l'ancienne présidente de cette institution législative Yasna Provoste, actuellement présidente du groupe d'amitié parlementaire Chili-Maroc. Elle a été soutenue par 37 sénateurs issus de l'en-

semble du spectre politique représenté au Sénat chilien, majorité et opposition confondues, notamment l'ancien ministre des Affaires étrangères et ancien secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), José Miguel Insulza, ac-

tué président de la Commission des affaires étrangères du Sénat.

En décembre dernier, le ministre des Relations extérieures de la République du Chili, Alberto Van Klaveren Stork, avait réitéré depuis Rabat « le soutien constant du Chili au processus mené par les Nations unies en vue d'une solution juste, pragmatique, durable, réaliste, viable, définitive et mutuellement acceptable à la question du Sahara, dans le cadre de l'initiative présentée par le Maroc aux Nations unies en avril 2007 ».

Dans une Déclaration conjointe sanctionnant la rencontre entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et son homologue chilien, le Chili avait souligné, en outre, « la centralité des Nations unies dans le processus politique, réaffirmé son soutien à la résolution 2756 du Conseil de sécurité des Nations unies, datée du 31 octobre 2024 », et « valorisé les efforts sérieux et crédibles déployés par le Royaume du Maroc pour faire avancer le processus vers une solution politique ».

# Protocole d'accord maroco-mauritanien dans les secteurs de l'électricité et des énergies renouvelables

Un protocole d'accord entre le Maroc et la Mauritanie a été signé, jeudi à Rabat, en vue d'élargir le partenariat bilatéral dans les secteurs de l'électricité et des énergies renouvelables et d'intensifier l'échange d'expertise dans le domaine de la sécurité électrique.

Signé par le ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, Leïla Benali, et son homologue mauritanien, Mohamed Ould Khaled, ce protocole porte sur la mise en œuvre de projets destinés à électrifier les zones rurales, à promouvoir des initiatives en faveur des énergies propres, ainsi qu'à harmoniser les normes électriques entre les deux pays.

Il prévoit aussi l'échange d'expertise, de technologies et de meilleures pratiques dans la gestion des réseaux et la sécurité énergétique, de même que le renforcement des compétences humaines à travers des programmes de formation conjoints.

L'accord s'inscrit dans l'ambition de

contribuer à la sécurité énergétique, à la diversification des sources d'approvisionnement et à l'examen de la mise en place d'un projet d'interconnexion électrique, permettant de stabiliser les réseaux et d'améliorer l'approvisionnement en électricité.

A cette occasion, Mme. Benali a souligné que la signature de ce protocole d'accord marque le début d'une nouvelle phase de coopération entre les deux ministères, mais aussi entre les institutions des secteurs public et privé en Mauritanie et au Maroc, dans les secteurs clés des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert et du développement durable.

Les deux pays voisins regorgent d'atouts et de potentialités susceptibles de favoriser le développement de nombreux projets à même de promouvoir le développement économique et social durable, et de consolider l'intégration régionale entre les continents européen et africain, avec tout ce qui en découle en termes de renforcement du positionnement de l'Afrique dans l'économie mondiale, a-t-

elle déclaré à la presse.

Le ministre mauritanien a de son côté affirmé que l'accord met en évidence les relations fraternelles privilégiées entre la Mauritanie et le Maroc, notant que l'objectif commun est de hisser les relations bilatérales au niveau des aspirations des chefs d'Etat des deux pays, Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président mauritanien Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

M. Ould Khaled, en visite de travail dans le Royaume, a dans ce contexte mis en avant l'énorme potentiel dont disposent les deux pays, leur permettant de se positionner en leaders dans le domaine des énergies renouvelables et de l'électricité.

Les discussions entre les deux parties ont également abordé des projets stratégiques majeurs tels que le gazoduc Maroc-Nigeria ainsi que les énergies renouvelables, notamment dans le secteur de l'hydrogène vert. Les deux ministres ont, à cet égard, affirmé que les relations bilatérales trouvent leur fondement dans

une vision commune orientée vers le développement durable et la promotion de la place de l'Afrique, en tant que continent au potentiel exceptionnel de croissance et de prospérité.

La visite de travail du ministre mauritanien s'inscrit dans la dynamique de concertation et de coordination entre le Royaume du Maroc et la République Islamique de Mauritanie, avec comme objectif d'intensifier les relations bilatérales et de les développer conformément aux Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du Président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

L'événement a rassemblé plusieurs responsables des deux pays, dont le directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), le PDG de l'Agence marocaine de l'énergie durable (MASEN), les secrétaires généraux des départements de la Transition énergétique et du Développement durable, et le directeur général de l'électricité et des énergies renouvelables en Mauritanie.

# Le président du Parlement de CEMAC s'informe du niveau de développement à Laâyoune-Sakia El Hamra

Le président du parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Evariste Ngamana, s'est informé, jeudi, du niveau de développement et des projets réalisés dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra.

Ainsi, M. Ngamana, qui effectue une visite de travail au Royaume à l'invitation de la Chambre des conseillers à la tête d'une importante délégation, a pris connaissance des potentialités et des infrastructures dont dispose la région dans divers secteurs économiques et sociaux, ainsi que des efforts déployés pour assurer un développement socioéconomique durable.

A cette occasion, M. Ngamana et la délégation l'accompagnant ont tenu une rencontre avec le wali de la région Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, Abdeslam Bekrate, en présence du président du Conseil régional, Sidi Hamdi Ould Errachid, au cours de laquelle l'accent a été mis sur les aspects de développement et le progrès que connaît la région dans divers domaines.

Dans ce contexte, M. Bekrate a souligné que Laâyoune a

réussi à opérer un changement qualitatif en termes d'investissements dans les secteurs public et privé, mettant l'accent sur les projets d'envergure dans la région.

Le wali a également mis en exergue le processus démocratique dans les provinces du Sud, en particulier les dernières échéances électorales marquées par une participation massive de la population, reflétant ainsi leur adhésion à la gestion de leurs affaires locales.

De même, M. Ngamana et la délégation l'accompagnant ont tenu une rencontre avec le président de la commune de Laâyoune, Moulay Hamdi Ould Errachid, au cours de laquelle ils ont suivi un exposé détaillé sur les projets structurants réalisés ou en cours de réalisation à la faveur du nouveau modèle de développement des provinces du Sud, lancé en 2015 par SM le Roi Mohammed VI, ainsi que les projets programmés dans la ville de Laâyoune.

Cette visite a permis également à la délégation de la CEMAC de constater de visu le climat de sécurité, de quiétude, et de stabilité prévalant dans la région.

Dans une déclaration à la presse, le président du CEMAC



a réitéré le soutien constant de ce groupement à la marocanité du Sahara, saluant les initiatives menées par SM le Roi Mohammed VI en faveur du développement global dans la région.

M. Ngamana a aussi salué la vision éclairée du Souverain et Ses efforts soutenus pour donner corps à la solidarité africaine et l'intégration régionale, faisant

part de sa disposition à œuvrer davantage en vue de renforcer les liens solides entre le Royaume et les pays de la CEMAC.

A cette occasion, la délégation a effectué des visites de terrain à plusieurs projets, dont la Faculté de médecine et de pharmacie, la Cité des métiers et des compétences (CMC), et le Cen-

tre hospitalier universitaire.

Le Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale a été créé en 2010 à Malabo, en Guinée équatoriale, par les chefs d'Etat de six pays, à savoir le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, la République du Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale.

## Albert Kofi Owusu, directeur général de l'Agence de presse du Ghana

*La suspension par le Ghana des relations avec la pseudo- "rasd" est de bon augure pour intensifier les relations avec le Maroc*



La décision du Ghana de suspendre ses relations diplomatiques avec la pseudo- "rasd" est de bon augure pour le développement et l'intensification des relations entre Rabat et Accra, a affirmé le directeur général de l'Agence de presse du Ghana (GNA), Albert Kofi Owusu.

Le Royaume du Maroc est un "pays leader et solidaire" au niveau continental, notamment en ce qui concerne la coopération en matière de développement, et la nouvelle position du Ghana tombe à point nommé pour booster les relations bilatérales, a expliqué M. Owusu dans un entretien accordé à la MAP, en marge des travaux de la 8ème Assemblée générale de la Fédération atlantique des Agences de presse africaines (FAAPA), tenue mercredi et jeudi à Salé.

De l'avis de M. Owusu, cette nouvelle position d'Accra renforce davantage les liens entre les deux pays, consolidant ainsi

leur partenariat qui s'étend à de nombreux domaines, notamment le secteur minier, l'agriculture, l'enseignement supérieur, l'ingénierie et la production d'énergie.

La 8ème Assemblée générale de la FAAPA rassemble les directeurs généraux de plusieurs Agences de presse africaines, aux côtés d'experts des médias et de la santé, ainsi que d'éminentes personnalités de divers horizons, avec comme point d'orgue les 10 années de création de la FAAPA, espace de réflexion sur l'avenir des Agences de presse africaines et sur le rôle qu'elles doivent jouer au 21ème siècle, dans leurs diversités et leurs spécificités respectives.

Placé sous le thème "Les Agences de presse africaines, levier de promotion de la souveraineté sanitaire du continent", ce conclave permet de jeter la lumière sur les voies de promotion et de renforcement de la souveraineté sanitaire africaine afin de mieux faire face aux chocs futurs.

# Plus de 153.000 affaires traitées par les tribunaux de la circonscription judiciaire de la Cour d'appel de Meknès en 2024

Les différents tribunaux de la circonscription judiciaire de la Cour d'appel de Meknès ont traité un total de 153.818 au cours de l'année 2024, a indiqué le premier président de cette juridiction, Mohamed Daoui.

Près de 146.621 affaires ont été portées devant les différentes juridictions de ce tribunal, contre 199.813 en 2023, soit une baisse de 26,62%, a souligné M. Daoui lors de la cérémonie d'ouverture de l'année judiciaire 2025 au niveau de cette circonscription judiciaire qui comprend, outre la Cour d'appel de Meknès, les deux tribunaux de première instance de Meknès et d'Azrou et le juge résident des centres d'El Hajeb, Zerhoun et Ifrane.

Il a ajouté que 80,26% des affaires ont été traitées sur les 191.575 instruites au cours de la même année, tandis que le reliquat des affaires s'élève à 37.757 à la fin de 2024, contre 44.954 à la fin de l'année 2023, soit une baisse de 16,01%.

Concernant la répartition des affaires en cours d'instruction au niveau des tribunaux de cette circonscription judiciaire, M. Daoui a enregistré une augmentation des affaires répressives, qui ont constitué 57,96% du total, soit 111.028 affaires, alors que celles civiles ont constitué 42,04%, avec un total de 80.547 affaires.

Au niveau de la Cour d'appel de Meknès, le responsable judiciaire a indiqué que 16.102 affaires ont été enregistrées au cours de l'année 2024



devant cette juridiction et 16.478 ont été jugées.

Le premier président de la Cour d'appel de Meknès a appelé tous les acteurs du monde de la justice, notamment les magistrats, les cadres administratifs, les avocats et tous les auxiliaires de la justice, à faire preuve de sérieux en contribuant à assurer l'efficacité judiciaire, consolider la confiance des justiciables dans le système judiciaire et renforcer l'éthique et l'attachement aux valeurs professionnelles.

De son côté, le procureur général du Roi près la Cour d'appel de Meknès, Bouziane Fahmi, a passé en revue les activités du ministère public durant l'année 2024, soulignant

que 757 plaintes ont été enregistrées durant cette année, dont 739 ont été traitées, soit un taux de 97,62%, et 18 plaintes sont en cours d'instruction par la police judiciaire.

M. Fahmi a relevé que 3.457 procès-verbaux ont été enregistrés au cours de l'année 2024, y compris le reliquat de l'année 2023, dont 3.449 procès-verbaux ont été traités, soit un taux de 99,77%.

Il a ajouté que le pouvoir judiciaire constitue un maillon essentiel de la consolidation de l'Etat de droit et un levier important pour l'attractivité des investissements et le développement durable, précisant que les résultats positifs obtenus par le ministère public sont le fruit des efforts

de tous les acteurs du monde de la justice.

La cérémonie d'ouverture de la nouvelle année judiciaire s'est tenue en présence notamment du gouverneur de la préfecture de Meknès, du président du conseil régional de Fès-Meknès, des gouverneurs d'Ifrane et d'El Hajeb, de membres du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et du directeur des ressources humaines au ministère de la Justice.

A l'issue de cette cérémonie, une visite a été effectuée au stand organisé à l'occasion des journées portes ouvertes de la Cour d'appel de Meknès, qui regroupe notamment les services numériques fournis par le tribunal.

## Inauguration à Sidi Slimane du Centre d'épanouissement artistique et littéraire "Génération montantes"

Le Centre d'épanouissement artistique et littéraire "Génération montantes", qui vise à renforcer les capacités artistiques et littéraires des enfants et des jeunes, a été inauguré, jeudi, à Sidi Slimane.

Ce centre, inauguré par le gouverneur de la province de Sidi Slimane, Driss Rubio, en présence des membres du Comité régional du développement humain (CRDH), vise à fournir un environnement d'apprentissage intégré aux enfants et aux jeunes, âgés de 6 à 18 ans, en offrant une variété d'activités artistiques et littéraires, afin de soutenir la vie scolaire et la réussite académique.

Ce centre, qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain

(INDH) (programme d'impulsion du capital humain des générations montantes), doté d'un budget total de 6,85 millions de dirhams, dont 4,85 millions pour la construction et 2 millions pour l'équipement, vise également à soutenir la vie scolaire et à améliorer la réussite scolaire, étant donné que ce dernier est une plateforme pour de nombreuses manifestations culturelles et artistiques qui contribueront à l'épanouissement scolaire chez les enfants et les jeunes de la région.

Cette structure constitue pour les élèves des cycles primaire, secondaire collégial et secondaire qualifiant, une occasion unique de profiter, en dehors des heures de cours, des activités et ateliers multiples fournis par le

centre et encadrés par des cadres qualifiés, et ce dans la perspective de renforcer les compétences transversales des apprenants et leur épanouissement.

Dans une déclaration à la presse, le responsable du service communication de la préfecture de Sidi Slimane, Amal Benabdi, a mis en exergue le rôle des activités artistiques et créatives dans l'épanouissement scolaire chez les groupes cibles, notant que le centre, qui sera géré par la direction régionale de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports, comporte un ensemble d'installations modernes et d'équipements de base.

Pour sa part, le directeur provincial du ministère de l'Education nationale, du Pré-

scolaire et des Sports à Sidi Slimane, Mustapha Ouchrif, a souligné que ce centre pionnier est une structure éducative de grande importance, mettant en avant son rôle dans l'affinement des talents des élèves et la mise en place d'un environnement stimulant pour développer l'esprit de créativité chez eux.

De son côté, la directrice du centre, Fatima Khiari, a expliqué que cette structure offrira des activités parallèles aux matières scolaires à travers des ateliers de peinture, d'art plastique et de musique, ajoutant que les activités proposées incluent également des domaines innovants tels que la technologie, la robotique et les langues.

Pour leur part, un groupe

d'élèves ont exprimé leur joie à l'occasion de l'ouverture de cette structure, soulignant que les équipements disponibles les aideront à développer leurs capacités créatives notamment dans les domaines artistiques et littéraires.

D'une superficie de 3.000 m<sup>2</sup>, le Centre d'épanouissement artistique et littéraire "Génération montantes" comprend un ensemble d'équipements modernes, dont un théâtre de 112 places, des ateliers de peinture, d'arts plastiques et de musique, de technologie et de robotique, ainsi que de langues, un espace théâtral en plein air et un terrain de sport, offrant aux apprenants la possibilité d'explorer leur créativité dans un environnement stimulant.



## Une militante palestinienne raconte l'isolement dans les prisons israéliennes

Quand elle est descendue du bus transportant les dizaines de Palestiniens libérés par Israël, Khalida Jarrar, figure du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), était incapable de parler, la voix brisée, selon elle, par six mois à l'isolement. Ce n'est que le lendemain qu'elle a retrouvé ses mots pour témoigner à l'AFP des "mauvais traitements" en prison.

Députée au Parlement palestinien qui ne siège plus depuis 2007, Mme Jarrar, 61 ans, faisait partie des 90 prisonniers palestiniens libérés dans le cadre d'un accord de trêve entre le Hamas et Israël entré en vigueur dimanche, en contrepartie de la libération de trois otages israéliennes.

La militante féministe est membre du bureau politique du FPLP, d'obédience marxiste et classé "organisation terroriste" par Israël, les Etats-Unis et l'Union européenne. Quand elle arrive à Ramallah, en Cisjordanie occupée, elle est méconnaissable: visage pâle, cheveux blanchis, l'air hagard. "C'était la première fois que je parlais à un être humain, après six mois d'isolement dans ma cellule", témoigne-t-elle à l'AFP le lendemain, cheveux teints en noir.

Mme Jarrar dirige aussi l'organisation Addameer qui défend les prisonniers palestiniens en Israël. Elle a été placée à plusieurs reprises en détention administrative par Israël, une mesure



controversée qui permet une détention indéfinie sans inculpation formelle. La dernière remonte à décembre 2023, après 20 mois de détention entre 2018 et 2019, accusée à chaque fois de "menacer la sécurité de l'Etat".

Entre 2019 et 2021, elle avait aussi purgé deux ans de prison, au cours desquels elle avait perdu sa fille Suha, décédée subitement à l'âge de 31 ans, sans pouvoir assister à ses funérailles.

En 2015, un tribunal militaire avait prononcé quinze chefs d'accusation à son encontre, notamment pour avoir donné des interviews, des discours et des conférences, et pour avoir participé à des marches et appelé à la libération des prisonniers palestiniens.

"Depuis 1967, les conditions n'ont jamais été aussi dures qu'aujourd'hui", assure-t-elle, évoquant des "attaques fréquentes", "l'aspersion régulière de gaz" ainsi que des "rations alimentaires insuffisantes et de piètre qualité". Elle dénonce

aussi la "politique d'isolement pratiquée par les autorités d'occupation".

Les détenus palestiniens dans les prisons israéliennes sont "traités comme s'ils n'étaient pas des êtres humains", affirme-t-elle, ajoutant que le dossier des détenus était "une cause nationale" palestinienne.

Au lendemain de sa libération, Khalida Jarrar accueillait des dizaines de sympathisants venus la féliciter.

A ses côtés, Abla Saadat,

l'épouse du secrétaire général du FPLP Ahmed Saadat, libérée elle aussi après avoir été placée en détention administrative en septembre 2023. Son mari est détenu par Israël depuis 2002 pour son implication présumée dans plusieurs attentats anti-israéliens.

Mais Abla Saadat risque de retourner en prison. Elle affirme avoir reçu, le jour de sa libération, une décision de renouveler sa détention administrative pour six mois supplémentaires. "L'accusation portée contre moi est de perturber la sécurité de l'Etat, sans que je sache comment", dénonce-t-elle.

Les prisons "sont devenues des cimetières où les prisonniers se sentent à l'étroit", déplore cette féministe membre de la direction de l'Union des comités de femmes palestiniennes, qu'Israël considère comme une "organisation terroriste".

Depuis l'attaque du 7-October, des organisations de défense des droits humains, dont l'ONG israélienne B'Tselem, ont fait état d'une détérioration des conditions de détention des Palestiniens, évoquant de "mauvais traitements systématiques" et de la "torture".

Comme Mme Jarrar, Abla Saadat a été emprisonnée plus d'une fois. Mais sa dernière incarcération "a été la plus difficile", selon elle. "Je suis détenue à chaque fois simplement parce que je suis la femme d'Ahmed Saadat".

## En Syrie, l'économie libérée de l'emprise d'Assad commence à renaître

Chocolats, biscuits, cigarettes ou shampoings: quand Damas est tombée aux mains d'une coalition rebelle, Youssef Rajab a mis sur les étagères de sa supérette la marchandise étrangère qu'il cachait de peur d'être arrêté par les forces de Bachar al-Assad.

Depuis la prise de pouvoir en décembre par une coalition armée conduite par des islamistes, les produits importés sont en vente libre et les devises sont échangées au grand jour.

Sous le pouvoir de Bachar al-Assad, ces activités étaient passibles de prison, dans un pays à l'économie asphyxiée par les sanctions occidentales, confronté à une pénurie de devises étrangères et englué dans une crise économique sans fin.

"Un jour après la chute du régime, j'ai sorti toutes les marchandises étrangères

que je cachais, et je les ai proposées à la vente sans crainte", confie M. Rajab. "C'était un sentiment étrange, mais j'étais très heureux", dit le commerçant de 23 ans.

Auparavant, les rares produits importés étaient introduits en contrebande depuis le Liban par des commerçants qui craignaient d'être arrêtés, ou en soudoyant des proches du régime: des hommes d'affaires contrôlaient les importations dans le pays épuisé par plus de dix ans de guerre civile. "C'est vrai qu'il y a maintenant une grande liberté de commerce, mais c'est le chaos", ajoute cependant Youssef Rajab.

A tous les coins de rues, des changeurs improvisés interpellent désormais les passants. "C'est un métier qui n'existait pas, certains le pratiquaient en cachette",

dit Amir Halimeh, installé derrière une petite table sur laquelle sont empilées des liasses de livres syriennes et de dollars.

"On appelait le dollar «menthe», «persil» ou toute autre pousse verte" pour échapper à la surveillance, raconte le jeune homme de 23 ans. Vendre des devises était passible de sept ans de prison et de lourdes amendes du temps du pouvoir d'Assad, qui gardait la main sur les monnaies étrangères pour se maintenir à flot. "Le marché s'est complètement libéré (...) ainsi que le taux de la livre", explique le changeur La livre syrienne, qui a perdu environ 90% de sa valeur depuis le début du conflit en 2011, s'échange actuellement entre 11.000 et 12.000 pour un dollar.

A la veille de la chute de Damas aux mains d'une coalition de groupes armés dominés par les islamistes de Hayat Tahrir

al-Sham, le taux de change sur le marché noir avait explosé, un dollar s'échangeait à 30.000 livres.

"Nous avons hérité du régime d'Assad un Etat en ruine, il n'y a aucun système économique", a déclaré le ministre syrien des Affaires étrangères Assaad al-Chaihani mercredi à Davos, ajoutant que "l'économie sera libre à l'avenir".

Pour Adnan Souleimane, chercheur et professeur à la Faculté d'économie de l'Université de Damas, "le modèle économique qui existait avant la chute du régime (...) était une économie de marché", mais "faussée". "L'offre et la demande n'étaient pas libres (...) au lieu de la concurrence, le monopole prévalait", explique-t-il, en allusion aux barons de la finance proches du régime qui s'accaparaient les activités économiques.



# Guérillas, narcos... qui sont et que font les groupes armés en Colombie ?

La Colombie souffre depuis plus de six décennies d'un conflit interne avec divers groupes armés, que la paix conclue en 2016 avec la principale guérilla des FARC n'a pu totalement éteindre.

Des affrontements impliquant l'ELN, la dernière guérilla constituée comme telle, et des dissidents des FARC qui ont refusé l'accord de paix, ont déclenché une flambée de violence inédite depuis près de dix ans, qui a fait plus de 100 morts et 36.000 déplacés en une semaine.

Les combats se concentrent dans le Catatumbo, région montagneuse frontalière avec le Venezuela, zone de production de coca, l'ingrédient principal de la cocaïne dont la Colombie est le premier producteur mondial. Ils opposent guérilleros de l'Armée de libération nationale (ELN) et dissidents des FARC, mais prennent au piège la population civile, faisant des victimes, obligeant des milliers à fuir ou à rester confinés dans la terreur dans leurs habitations.

Ces attaques de l'ELN, qui, selon le gouvernement, "essaie de prendre le contrôle de la frontière colombo-vénézuélienne" pour augmenter ses "revenus criminels", ont été qualifiées de "crimes de guerre" par le président de gauche Gustavo Petro. Depuis son arrivée au pouvoir en 2022 il mène un projet de "paix totale" avec les divers

groupes armés du pays mais s'est résolu à cesser le dialogue avec l'ELN.

La semaine dernière, des affrontements meurtriers ont également opposé dans le Nord du pays l'ELN au Cartel de narco-trafiquants du Clan del Golfo, et dans le Sud, des groupes rivaux au sein de la dissidence des FARC.

Mais qui sont exactement ces groupes armés qui se disputent le contrôle de territoires et de la population pour exploiter le juteux marché de la cocaïne, entre autres activités illégales avec l'extorsion, l'activité minière illégale ou le trafic de migrants, sur des zones d'influence où les forces de sécurité n'entrent pas et où ils règnent en maîtres ?

Inspirée par le révolutionnaire Ernesto "Che" Guevara (1928-1967), la révolution cubaine et la théologie de la libération (mouvement de pensée théologique qui dès 1968 a embrasé l'Amérique Latine pour la défense des communautés opprimées), l'ELN reste la dernière guérilla, constituée comme telle, encore active dans le pays, depuis la signature de l'accord de paix avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) en 2016.

Fondée en 1964, cette guérilla d'extrême gauche à la lointaine idéologie révolutionnaire se livre au crime organisé et au trafic de drogue dans ses bastions



principalement à la frontière entre la Colombie et le Venezuela. Selon les experts, elle est présente des deux côtés de la frontière depuis plusieurs années. Forte d'environ 6.000 hommes et femmes, elle est également implantée dans les départements de Bolivar (nord), Antioquia, Choco (nord-ouest), Valle del Cauca, Cauca et Nariño (sud-ouest).

C'est le principal cartel de narco-trafiquants de Colombie qui a émergé des restes des groupes paramilitaires d'extrême droite qui ont été démobilisés dans les années 2000. Fondé par les frères Dairo Antonio et Juan

de Dios Usuga, alias +Otoniel+ et +Giovanni+, il se fait appeler "Armée Gaitaniste de Colombie" (AGC) et insiste pour être traité comme une organisation politique et non un cartel.

Giovanni a été tué par la police en 2012, Otoniel purge une peine de 45 ans de prison aux Etats-Unis où il a été extradé en 2022.

"Chiquito Malo" ("Mauvais garçon, on ne connaît pas son véritable nom) est depuis le nouveau chef de l'organisation, particulièrement présente dans les départements du nord-ouest de la Colombie (où il le Clan del Golfo coordonne le trafic de mi-

grants en direction des Etats-Unis qui traversent la jungle du Darien vers le Panama), et dans d'autres enclaves du pays à Meta, Vichada (est), Casanare (nord-est), Valle del Cauca et Nariño (sud-ouest).

Les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont signé un accord de paix historique avec le gouvernement colombien en 2016, après plus de 50 ans de lutte armée, valant au président de l'époque, Juan Manuel Santos, le prix Nobel de la paix.

Mais plusieurs groupes à travers le pays se sont écartés du processus de démobilisation

## Un juge suspend la remise en cause du droit du sol ordonnée par Trump

Un juge américain a suspendu temporairement jeudi la remise en cause du droit du sol ordonnée par Donald Trump, signe que l'offensive

anti-immigration voulue par le milliardaire républicain est promise à une longue bataille judiciaire. "Il s'agit d'un ordre manifestement inconstitutionnel", a estimé le

magistrat fédéral John Coughenour, cité par des médias locaux lors d'une audience à Seattle. Joint par téléphone, un greffier du tribunal a confirmé la suspension à l'AFP.

Dans la foulée de son investiture présidentielle lundi, Donald Trump a signé un décret revenant sur le droit du sol, un principe consacré par le 14<sup>e</sup> amendement de la constitution américaine et appliqué depuis plus de 150 ans aux Etats-Unis. Cette mesure a immédiatement été contestée en justice par 22 Etats américains, dont la Californie et New York, et plusieurs associations. Ils ont intenté plusieurs procédures pointant son inconstitutionnalité. "Franchement, j'ai du mal à comprendre comment un membre du barreau peut affirmer sans équivoque qu'il s'agit d'un ordre constitutionnel", a ajouté le juge Coughenour, en suspendant le décret.

"Cela me laisse perplexe."

Le décret devait interdire au gouvernement fédéral de délivrer des passeports, des certificats de citoyenneté ou d'autres documents aux enfants dont la mère séjourne illégalement ou temporairement

aux Etats-Unis, et dont le père n'est pas citoyen américain ou résident permanent titulaire de la fameuse carte verte.

M. Trump a annoncé jeudi que son administration ferait "évidemment" appel de cette décision. Le ministère de la Justice a assuré de son côté que le décret présidentiel "interprète correctement" le 14<sup>e</sup> amendement. L'affaire est susceptible de remonter jusqu'à la Cour suprême. En signant le décret, le président avait lui-même reconnu s'attendre à des contestations devant les tribunaux. Il avait également jugé que le droit du sol est un principe "ridicule", et avait faussement affirmé que les Etats-Unis seraient "les seuls" à l'appliquer. En réalité, des dizaines de pays reconnaissent le droit du sol, dont le Canada, le Mexique et la France.

La procédure jugée jeudi à Seattle était portée par les procureurs généraux de quatre Etats: celui de Washington, l'Arizona, l'Oregon et l'Illinois. Ils soulignaient que ce décret pourrait priver de droit 150.000 nouveaux-nés chaque année aux Etats-Unis, et risquaient de rendre certains d'entre eux apatrides.



## Le DG de l'ONEE reçoit une importante délégation de l'UE

Le directeur général de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), Tarik Hamane, a reçu, mercredi à la station d'épuration des eaux usées de l'Office à Sidi Allal Tazi, une importante délégation composée des ambassadeurs de l'Union européenne, des Etats membres accrédités au Maroc, de la Banque européenne d'investissement au Maroc et des représentants de l'Agence française de développement (AFD) et la Banque allemande de développement (KfW), partenaires financiers européens de l'Office.

La visite de cette délégation s'inscrit dans le cadre de la mise en exergue des efforts du Royaume du Maroc, de l'ONEE et de ses partenaires dans le cadre du Programme national d'assainissement liquide mutualisé et de réutilisation des eaux usées traitées (PNAM) dont l'objectif est d'atteindre à l'horizon 2040 un taux de raccordement de 95% et un taux de dépollution de 80% en milieu urbain, l'équipement de 1.200 centres chefs-lieu des communes en milieu rural et la réutilisation de 573 Mm<sup>3</sup> par an, indique un communiqué de l'ONEE.

De même, elle témoigne de la confiance des partenaires financiers européens pour accompagner le Maroc et l'ONEE dans la mise en œuvre de sa stratégie et de sa capacité à réaliser des projets structurants et innovants répondant aux objectifs de développement durable du Maroc, conformément à la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Lors de cette rencontre, le directeur général de l'ONEE a mis l'accent sur la coopération fructueuse et durable entre l'ONEE et l'Union européenne qui couvre les portefeuilles stratégiques de l'Office dans le secteur de l'eau. Il a également mis en exergue l'excellence de ce partenariat qui remonte à 1994 et qui s'est traduit par la réalisation de plusieurs projets structurants avec une enveloppe totale mobilisée s'élevant à 1,6 milliard de DH dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement liquide, rapporte la MAP.

Cette visite s'est déroulée dans un esprit "Team Europe", une initiative visant à combiner les ressources de l'Union, de ses Etats membres et d'institutions financières, notamment la Banque européenne d'investissement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, pour soutenir les pays partenaires.

Dans son allocution, SE Mme Patricia Llobart Cussac, ambassadrice de l'Union européenne au Maroc a affirmé: « En tant qu'Equipe Europe (Team Europe), nous reconnaissons l'importance d'une gestion intégrée et efficiente de cette ressource, dans le contexte actuel de stress hydrique que connaît le Maroc et l'Union européenne. L'UE et ses Etats membres coopèrent avec le Royaume dans le secteur de l'eau, sur le plan des investissements, de la gouvernance et la promotion de systèmes d'informations transparents.

La visite des ambassadeurs de l'UE à la station d'épuration des eaux usées à Sidi Allal Tazi nous aide à mieux comprendre les efforts du Maroc dans la lutte contre la sécheresse due au changement climatique. La visite est un exemple concret d'une coopération fructueuse et nécessaire.»

## Présentation des réalisations de l'Office dans le domaine de l'assainissement liquide



A l'occasion de cette visite, M. Hamane a présenté les réalisations de l'Office dans le domaine de l'assainissement liquide. Il a précisé qu'à fin juin 2024, l'ONEE a mobilisé un montant global d'investissement qui s'élève à 17,83 milliards de DH et qui a permis à l'ONEE de réaliser 152 stations d'épuration sur les 189 existantes à l'échelle nationale, soit 80% des stations réalisées, avec une capacité d'épuration globale d'environ 197 millions m<sup>3</sup>/an (540.370 m<sup>3</sup>/j).

Il a souligné que ces résultats ont été atteints grâce aux efforts des pouvoirs publics, de l'ONEE ainsi qu'à la contribution financière de plusieurs bailleurs de fonds, notamment, l'Union européenne (UE), la Banque européenne d'investissement (BEI), l'Agence française de développement (AFD), la Banque allemande de développement (KfW), ainsi que la coopération belge.

Le directeur général de l'ONEE a rappelé à ce titre le financement conjoint de ces bailleurs de fonds accordé à l'ONEE dans le cadre de la première tranche du co-financement euro-

péen du PNAM, qui a nécessité la mobilisation d'un montant global initial de 2,35 milliards de DH, financé conjointement par l'Etat marocain et par l'ONEE à travers ce cofinancement européen (à hauteur de 1,171 milliard de DH). Ce qui a permis la réalisation des projets d'assainissement liquide dans 35 centres et de 26 stations d'épuration avec une capacité de 26,32 millions m<sup>3</sup>/an d'eau usée épurée, bénéficiant à une population d'environ 1,17 million d'habitants.

Il a ajouté, que suite à la réussite de cette première tranche, et suivant la même approche, l'ONEE a entamé en 2017 la réalisation des projets d'assainissement liquide dans le cadre de la deuxième tranche du co-financement européen de ce programme, pour un montant global d'environ 2 milliards de DH, financé conjointement par l'Etat marocain et par l'ONEE (à travers l'appui financier de l'UE, l'AFD, la KfW et la BEI à hauteur de 1,024 milliard de DH). Il a précisé que cette seconde tranche concerne la réalisation de projets d'assainissement liquide dans 35 centres à travers

le Royaume, la réalisation de 24 stations d'épuration d'une capacité de 12,3 millions m<sup>3</sup>/an d'eau usée épurée pour une population bénéficiaire d'environ 1 million d'habitants. A ce titre, 17 stations d'épuration ont déjà été réalisées avec une capacité d'épuration de 9 millions m<sup>3</sup>/an d'eau usée épurée.

Le projet d'assainissement liquide du centre Sidi Allal Tazi, objet de la visite, constitue un exemple réussi des réalisations de ce programme. Pris en charge par l'ONEE dans le cadre de la deuxième tranche du cofinancement européen du PNAM pour un montant de 31 millions de DH, il comprend l'extension et la réhabilitation du réseau d'assainissement liquide sur un linéaire de 12 km, la réalisation de 570 branchements, d'une station de pompage et d'une conduite de transfert des eaux usées d'une longueur de 2,4 km, ainsi que d'une station d'épuration de type lagunage aéré d'une capacité d'épuration de 1230 m<sup>3</sup> par jour mutualisée avec le centre de Had Ouled Jelloul, bénéficiant ainsi à une population d'environ 17.100 habitants.

## Casablanca : La FENELEC présente sa feuille de route export 2025-2027

La Fédération nationale de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables (FENELEC) a dévoilé, jeudi à Casablanca, sa feuille de route export 2025-2027. Cette stratégie ambitieuse vise à positionner le Maroc comme un acteur clé des marchés internationaux dans les secteurs de l'électricité et des énergies renouvelables, tout en renforçant la compétitivité des produits labellisés "Made in Morocco", a expliqué le président de la FENELEC, Ali El Harti, lors de la présentation de cette feuille de route.

"Le Made in Morocco est de plus en plus apprécié à l'échelle internationale, notamment dans le domaine des énergies renouvelables. Cette feuille de route a pour ambition de consolider cette dynamique et d'ouvrir de nouveaux horizons pour nos entreprises, grâce à des mesures concrètes telles que le maintien des droits de douane à zéro pour des produits stratégiques comme les panneaux solaires", a-t-il poursuivi.

M. El Harti a détaillé les principaux axes de cette stratégie qui s'articule autour de trois priorités, à savoir "le soutien à la production locale d'équipements électriques et électroniques", "l'alignement sur les standards internationaux via la normalisation et la certification" et "l'exploration de nouveaux marchés, notamment en Afrique subsaharienne et dans les pays du Golfe", rapporte la MAP.

Il a également relevé que le potentiel solaire et renouvelable au Maroc est énorme, mais il est impératif de rester vigilants et de tirer parti des avancées technologiques pour maximiser les performances à l'export. Parallèlement, il a insisté sur l'importance de la digitalisation pour améliorer la transparence et l'efficacité des processus, appelant les entreprises membres de la fédération à adopter les nouvelles technologies pour se positionner comme des leaders régionaux.

M. El Harti a, en outre, mis l'accent sur les efforts dé-

ployés par la FENELEC pour collaborer avec l'Administration des douanes et impôts indirects (ADII) afin de résoudre des incohérences tarifaires, tout en mettant en place des partenariats stratégiques avec les ministères concernés.

Par ailleurs, il a estimé que l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de cette feuille de route nécessite d'accorder un intérêt particulier à la formation et à l'innovation. "Nous devons veiller à accompagner nos entreprises avec des compétences adéquates et une recherche et développement proactive pour développer une industrie compétitive et résiliente".

Représentant plus de 95% de l'activité produits et services des secteurs de l'électricité et des énergies renouvelables marocains, la FENELEC participe activement à l'animation de ces secteurs et conduit les travaux permettant à l'entreprise marocaine d'accompagner la mutation actuelle du paysage économique mondial.

## Marrakech accueille la conférence internationale sur l'innovation et l'investissement touristique

La ville de Marrakech accueillera, le mardi 28 janvier 2025, la conférence internationale sur l'innovation technologique et l'investissement touristique.



Une plateforme pour façonner l'avenir du tourisme

Organisé par la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT) et le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire en étroite collaboration avec l'UN Tourism, cet événement mettra en lumière les synergies entre innovation et investissement.

Cette conférence réunira des acteurs de premier plan tels que Zurab Pololikashvili, secrétaire général de l'UN Tourism, Fatim Zahra Ammor, ministre du Tourisme, et Karim Zidane, Ministre Délégué chargé de l'Investissement, Monsieur Imad Barrakad, directeur général de la SMIT ainsi que d'éminents experts du secteur du tourisme et de

l'investissement touristique, ont indiqué les organisateurs dans un communiqué.

Cette conférence offre une plateforme unique pour explorer les dernières tendances mondiales en matière d'innovation technologique appliquée au tourisme, encourager les investissements dans des solutions intelligentes et promouvoir la croissance numérique des petites et moyennes entreprises du secteur, selon la même source.

Au-delà des échanges et des débats, la conférence sera l'occasion de célébrer l'excellence en matière d'innovation à travers une cérémonie de remise de prix récompensant les startups les plus prometteuses

ayant participé au concours lancé par la SMIT en partenariat avec l'UN Tourism.

Il est à rappeler que ce concours avait pour objectif d'identifier les projets les plus innovants et les plus disruptifs, capables de répondre aux défis du tourisme de demain. Ce concours a été une formidable opportunité pour les jeunes pousses de l'écosystème touristique de faire connaître leurs solutions et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Par ailleurs, des partenariats stratégiques seront annoncés, soulignant ainsi la volonté de tous les acteurs de fédérer leurs forces pour faire du Maroc une destination tou-

ristique de référence à l'échelle internationale.

Le Maroc, terre de richesse culturelle et d'innovations, compte renforcer les écosystèmes innovants, promouvoir le savoir-faire marocain et consolider le rôle du Maroc sur la scène internationale.

Imad Barrakad, directeur général de la SMIT, souligne : "Cette conférence est bien plus qu'un simple événement. C'est un point d'inflexion qui nous permettra de construire un tourisme marocain répondant aux attentes des nouvelles générations de voyageurs et faisant appel aux initiatives individuelles et privées conformément aux Hautes Directives Royales."

## Une première ligne maritime totalement électrique reliera prochainement Tarifa à Tanger

La compagnie maritime espagnole Balearia a annoncé, jeudi, le lancement prochain d'une ligne maritime totalement électrique reliant les ports de Tarifa à Cadix et Tanger Ville.

Ce projet public-privé de premier corridor maritime 100% vert entre l'Espagne et le Maroc, contribuera à l'électrification des infrastructures portuaires des deux rives du détroit de Gibraltar, a indiqué le président de Balearia, Adolfo Utor Martínez, lors de la présentation de ce projet à l'occasion de la 45<sup>ème</sup> édition de la Foire internationale du tourisme de Madrid.

La nouvelle ligne sera le corridor le plus rapide et durable entre l'Europe et l'Afrique avec deux navires électriques

conçus spécifiquement pour la liaison Tarifa-Tanger, a-t-il ajouté, notant que ce projet, unique en son genre au monde, est une référence en termes de modernisation et d'innovation.

La construction des nouveaux ferries électriques pour la liaison Tarifa-Tanger s'inscrit dans la stratégie de Balearia visant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, a-t-il fait savoir.

Intervenant à cette occasion, l'ambassadeur du Maroc en Espagne, Karima Benyaich, a affirmé qu'il s'agit d'un projet "innovant, durable et avant-gardiste" qui contribuera à renforcer davantage les connexions entre le Maroc et l'Espagne, tout en consolidant le projet commun des deux pays pour l'organisation

de la Coupe du monde 2030.

Mme Benyaich a souligné que cette initiative constitue une opportunité pour le Maroc et l'Espagne de consolider leur partenariat dans le domaine du commerce maritime et de contribuer à une gestion respectueuse de l'environnement.

"Ce projet traduit la vision commune des deux pays de transformer les 14 kilomètres qui les séparent en un exemple de coopération innovante et durable", a-t-elle relevé, notant que cette initiative renforce non seulement les liens historiques entre le Maroc et l'Espagne, mais ouvre également la voie à de nouvelles perspectives pour un avenir respectueux de l'environnement et axé sur la prospé-

rité partagée.

Pour sa part, le secrétaire d'Etat espagnol aux transports et à la mobilité durable, José Antonio Santano Clavero, a indiqué dans une déclaration à la MAP qu'il s'agit d'un "projet symbolique qui incarne les valeurs unissant les deux pays voisins et frères à travers une ligne maritime durable reliant le nord et le sud" de la Méditerranée, tout en répondant aux exigences du futur.

De son côté, le président de l'Autorité portuaire d'Algésiras, Gerardo Landaluce, a dit que cette première ligne maritime durable entre le Maroc et l'Espagne est de nature à renforcer la collaboration et le partenariat entre les ports des deux rives du Déroit et les liens his-

# De la musique à la gastronomie, le Maroc brille à l'Unesco à l'occasion de la Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante

De la musique à la gastronomie, le patrimoine culturel marocain a rayonné, mercredi soir à la Maison de l'UNESCO à Paris, drapée des couleurs du «berceau de l'humanité» en célébration de la Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante (JMCA).

Lors de cet événement grandiose, destiné à «célébrer les cultures du continent africain et des diasporas africaines à travers le monde», le Maroc a de nouveau brillé au siège de l'organisation onusienne avec une riche programmation culturelle mettant en avant autant la diversité et la richesse du patrimoine ancestral du Royaume, que ses ramifications et racines africaines.

«Le Maroc est fier d'être là aujourd'hui» pour célébrer l'Afrique, a affirmé l'ambassadeur délégué permanent du Royaume auprès de l'UNESCO, Samir Addahre, dans une déclaration à la MAP en marge des festivités marquant la célébration de cette journée, mêlant débat, intermèdes culturels et dégustation de mets africains. «L'Afrique c'est notre continent. Nous sommes profondément ancrés dans cette culture africaine», a ajouté le diplomate marocain qui rappelle que le Royaume «est très actif dans le cadre notamment de ce réseau de culture africaine et afrodescendante, à travers les événements que nous organisons et nous accompagnons».

Pour M. Addahre, il est important de soutenir de tels événements qui «ré-



vèlent cette identité, cette culture africaine et les valeurs qu'elle porte».

C'est le cas de la JMCA dont la célébration correspond, selon lui, à «une nouvelle réalité dans le continent africain».

«Nous assistons aujourd'hui à l'éveil d'une nouvelle conscience africaine, portée notamment par la jeunesse africaine qui est en demande de respect, de reconnaissance, notamment de son identité», a-t-il relevé, notant que cette jeunesse souhaite que «la perception que les autres font de la culture et l'identité africaines sorte des référentiels coloniaux et postcoloniaux».

D'où la nécessité d'avancer vers «une reconnaissance de l'identité africaine et afrodescendante», selon l'ambassadeur délégué permanent du Royaume qui se félicite de l'initiative de l'UNESCO de décréter le 24 janvier «Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante».

En novembre 2019, la Conférence

générale de l'UNESCO avait déclaré, à l'occasion de sa 40ème session, le 24 janvier «Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante (JMCA)», suite à un projet de résolution présenté par le Togo et soutenu par beaucoup d'Etats membres, dont le Maroc.

La conférence avait rappelé alors l'importance de la culture africaine et afrodescendante notamment pour le développement du continent africain et pour l'humanité dans son ensemble, a souligné la Présidente de la 42e session de la Conférence générale de l'UNESCO, Simona-Mirela Miculescu, lors de la cérémonie d'ouverture de l'édition 2025 de la JMCA, placée sous le thème «Préserver et promouvoir les héritages ancestraux : un élan de fraternité intergénérationnelle». A ses yeux, cet héritage, dans sa richesse et sa diversité, est «une source de sagesse, de créativité et de résilience», porteur de «valeurs universelles qui favorisent la paix, la cohésion sociale et le développement humain», et doit de ce fait être «une source d'inspiration pour nous tous».

Emboitant le pas à l'ensemble des intervenants ayant pris la parole lors de cette séance inaugurale, qui s'est déroulée en présence de plusieurs diplomates accrédités auprès de l'UNESCO, Mme Miculescu a souligné l'importance de la transmission de la culture africaine et afro-descendante et de créer des ponts entre les générations passées et futures, notamment à travers l'éducation, esti-

mant que la célébration de la JMCA permet d'assurer la pérennité des patrimoines culturels en faveur d'un «dialogue intergénérationnel».

Un appel a été lancé à cette occasion à tous les Etats pour s'approprier la Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante.

Outre l'aspect festif de la manifestation dont la séquence musicale a été lancée aux rythmes joyeux de la Dikka Marrakchia en parfaite harmonie avec les autres sonorités africaines, la journée a été en effet marquée par un panel pour approfondir la réflexion sur ce sujet. Le panéliste marocain Ismail Daoud, communicant spécialiste de l'Afrique, a représenté la jeunesse africaine lors de cet échange, où il a souligné l'importance de s'approprier le récit de l'Afrique, se disant convaincu que la culture est «un instrument de puissance autant que l'économie ou le commerce».

«Nous parlons souvent de guerre économique, de compétition féroce entre les grandes puissances pour le contrôle des ressources et des marchés. Mais ce que nous devons comprendre aujourd'hui, c'est que nous sommes également engagés dans une guerre culturelle, une bataille mondiale pour imposer des récits, des valeurs et des imaginaires collectifs», a-t-il dit. Et de conclure que l'Afrique «ne peut pas se permettre d'être spectatrice dans cette guerre des récits. Elle doit s'imposer comme une puissance culturelle influente, capable de défendre et de promouvoir son identité sur la scène mondiale».

## Musique en vedette, ouverture internationale... Les principaux points des nominations aux Oscars

Les nominations aux Oscars jeudi ont été marquées par leur tonalité très internationale, le poids inhabituel des films musicaux et de nouveaux visages chez les réalisateurs.

Le film français "Emilia Perez" est arrivé en tête des nominations avec 13 mentions, établissant un nouveau record pour un long métrage non anglophone. Un autre titre hexagonal, "The Substance", fait partie des candidats dans cinq catégories, tandis que le film brésilien "Je suis toujours là" apparaît dans trois catégories.

Parmi les interprètes, l'acteur russe Yura Borisov ("Anora"), la Brésilienne Fernanda Torres ("Je suis toujours là") et la comédienne d'origine italienne Isabella Rossellini ("Conclave") ont été nommés.

Le film d'animation letton "Flow" est également de la fête, tandis que dans la catégorie courts métrages d'animation, les

cinq candidats sont non-Américains.

A eux trois, "Emilia Perez", "Wicked", adaptation de la comédie musicale du même nom, et "Un parfait inconnu", adapté de la vie du chanteur Bob Dylan, ont raflé 31 nominations.

Les trois longs métrages déclinent le thème musical de façon différente, "Un parfait inconnu" dans le style classique du "biopic", "Wicked" dans la veine Broadway et "Emilia Perez" dans un esprit plus décalé. Parmi les interprètes nommés, figure la superstar de la pop Ariana Grande, qui joue le rôle de Glinda dans "Wicked" et concourt pour le meilleur second rôle féminin.

A noter que tous les acteurs nommés chantent eux-mêmes dans ces trois films, voire jouent de l'instrument, à l'image de Timothée Chalamet et Monica Barbaro dans "Un parfait inconnu".

Aucun des cinq nommés pour l'Oscar du meilleur réalisateur n'avait encore été convié dans cette liste. Beaucoup sont néanmoins expérimentés, en particulier James Mangold (61 ans) et Jacques Audiard (72 ans), Brady Corbet étant, à 36 ans, le benjamin de la promotion.

Les observateurs ont qualifié l'absence de Denis Villeneuve ("Dune: deuxième partie"), déjà nommé en 2017 pour "Premier contact", de surprise.

Sur fond de retour de Donald Trump à la Maison Blanche, les membres de l'Académie des arts et sciences du cinéma ont fait des choix dont certains ont une résonance politique.

Parmi eux, la nomination de la comédienne transgenre Karla Sofia Gascon ("Emilia Perez") dans la catégorie de meilleure actrice dans un rôle principal.

Lundi, le nouveau chef de l'Etat amé-

ricain a promulgué un décret ordonnant à son gouvernement de ne "reconnaître" l'existence que de "deux sexes, masculin et féminin", qui ne sont "pas modifiables". La promotion 2025 comprend aussi Sebastian Stan et Jeremy Strong, nommés pour leur rôle principal et second rôle respectivement dans "The Apprentice", film qui jette une lumière crue sur l'ascension de Donald Trump dans les années 80. Le président américain a tenté, en vain, d'empêcher la sortie du film aux Etats-Unis, le qualifiant de "pure diffamation".

Beaucoup de films primés l'an dernier à Cannes figurent en bonne place dans la liste des nommés, notamment la Palme d'or "Anora" (6 nominations), le Prix du jury "Emilia Perez" (13) et "The Substance" (5), dont la réalisatrice Coralie Fargeat a reçu, sur la Croisette, le prix du meilleur scénario.

# Chris Brown réclame 500 millions de dollars à Warner Bros pour un documentaire

Le chanteur Chris Brown a intenté un procès de 500 millions de dollars contre Warner Bros. Discovery et d'autres sociétés pour avoir réalisé un "documentaire diffamatoire", selon un communiqué posté jeudi sur son compte Instagram.

Le documentaire "Chris Brown: une histoire de violences", diffusé le 27 octobre 2024 par la chaîne Investigation Discovery de Warner Bros, retrace les plaintes déposées contre le rappeur et chanteur de R&B américain au fil des ans.

Chris Brown, aujourd'hui âgé de 35 ans, est devenu célèbre jeune, d'abord en tant qu'artiste puis pour des accusations de violence, notamment lorsqu'il a été reconnu coupable d'avoir battu Rihanna, alors sa petite amie, avant les Grammy Awards 2009, obligeant la superstar de la pop à manquer le gala annuel de l'industrie de la musique.

Dans une plainte déposée mardi devant la Cour supérieure de Los Angeles, les avocats de M. Brown ont déclaré que le documentaire, diffusé sur Max, contient une "narration trompeuse" qui accuse leur client "d'actes odieux - notamment d'agression sexuelle et de falsification de preuves. Des allégations qui ont été discréditées devant les tribunaux et rejetées comme étant sans fondement".

Un porte-parole de la chaîne Investigation Discovery a déclaré mer-



credi au quotidien USA Today: "Nous soutenons la production et nous nous défendrons vigoureusement contre ce procès".

Les 500 millions de dollars réclamés le sont auprès de Ample, LLC, Warner Brothers et d'autres personnes responsables de la production du documentaire.

Dans la déclaration publiée sur le compte Instagram de M. Brown, ses avocats ont déclaré que le documentaire "a fait du sensationnel avec des affirmations démenties pour augmenter le nombre de spectateurs et les revenus, en nuisant de manière imprudente à la réputation de M. Brown et en diffusant de fausses informations au public. Pour être clair,

M. Brown n'a jamais été reconnu coupable d'un quelconque crime sexuel."

L'artiste, qui est passé soudainement d'une chorale d'église locale au statut de célébrité de la pop, a également été arrêté en 2016 après qu'une femme a affirmé qu'il avait pointé une arme sur elle.

Plus tôt dans l'année, il a été accusé de coups et blessures par une autre femme à Las Vegas.

L'avocat de l'artiste, Levi McCaThern, a déclaré mardi que les réalisateurs du documentaire avaient sapé "les efforts déployés pendant dix ans pour reconstruire sa vie, mais aussi la crédibilité des véritables survivants de violences".

## Bouillon de culture

### Vernissage

Le vernissage de l'exposition photographique "Trois continents, trois regards" a eu lieu, jeudi à la Villa des arts de Rabat, offrant au public une riche mosaïque visuelle, célébrant la diversité culturelle.

Cette exposition qui se poursuit jusqu'au 31 janvier, met en lumière le travail des photographes Amine Kabbage (Maroc), Sho Sato (Japon) et Dolores Vukanovic (Serbie), issus de cultures riches et variées, transcendant les frontières et célébrant la diversité à travers les objectifs de leurs appareils.

Dans une déclaration à la presse, M. Kabbage a indiqué que ses images sont des portraits en noir et blanc et en couleur, à travers lesquels les personnes partagent des moments significatifs aux connotations profondes, que ce soit en termes d'expressions faciales ou d'environnement dans lequel ils vivent.

Dans une déclaration similaire, Mme Sato s'est dite heureuse de participer à cette exposition qui vise à mettre en avant les richesses des trois pays à travers les objectifs des appareils photos, expliquant que les photographies en couleurs qu'elle a prises représentent les magnifiques paysages du Japon, en particulier les forêts humides et pluviales.

Pour sa part, Mme Vukanovic qui expose des œuvres photographiques, en noir et blanc, représentant la ville d'Istanbul, a affirmé avoir tenté, à travers son travail artistique, de transmettre la "beauté particulière" et les "sentiments profonds" qui incarnent la vie dans les rues et ruelles de cette ville.

Cette exposition à la Villa des arts de Rabat symbolise un dialogue entre trois univers photographiques, où chaque artiste partage son héritage culturel et son regard personnel.

# Coup d'envoi de la Foire internationale du livre du Caire avec la participation du Maroc

Le coup d'envoi de la 56<sup>ème</sup> édition de la Foire internationale du livre du Caire a été donné, jeudi au Nouveau Caire, avec la participation de 1345 éditeurs de 80 pays arabes et étrangers, dont le Maroc.

Le Maroc participe à cette manifestation culturelle avec un stand supervisé par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, réunissant plusieurs exposants et maisons d'édition.

L'édition de cette année, qui se poursuit jusqu'au 5 février prochain sous le thème "Lis... Au commencement fut le verbe", accueille le Sultanat d'Oman comme invité d'honneur, alors que l'écrivain égyptien Ahmed Mustagir (1934-2006) et l'écrivaine Fatma Al-Maadoul ont été désignés comme les "personnalités" de cette 56<sup>ème</sup> édition de la Foire internationale du livre du Caire.

Représenté par la Commission nationale omanaise pour l'éducation, la culture et la science, le Sultanat d'Oman célébrera

durant la Foire la Journée annuelle des personnalités omanaises influentes, dont le linguiste Khalil Ahmed Al-Farahidi, le pharmacien Rashid bin Omairah Al-Hashemi et le physicien Abu Muhammad Abdullah.

"Le slogan de la Foire exprime à la fois la profondeur religieuse et la grande valeur de la connaissance", a déclaré le ministre égyptien de la Culture, Ahmed Hano, lors d'une conférence de presse tenue à l'Opéra du Caire pour annoncer les plus importantes activités de cet événement culturel majeur, parrainé par le ministère de la Culture avec l'Organisme égyptien général du livre (GEBO). Cette année, la Foire du livre offre à ses visiteurs une panoplie de nouveaux services numériques et une plateforme de livres électroniques, élargissant ainsi le large éventail des publications du ministère égyptien de la Culture et du GEBO, se référant notamment aux sciences humaines et à la diplomatie culturelle à l'ère de l'intelligence artificielle.



## Quinzième chapitre

Clélia remarqua avec joie qu'aucun des jeunes gens qui lui parlaient avec tant d'empressement n'avait osé se rapprocher du balcon. L'un d'eux, le marquis Crescenzi, avait fait quelques pas dans ce sens, puis s'était arrêté auprès d'une table de jeu.

Si au moins, se disait-elle, sous ma petite fenêtre du palais de la forteresse, la seule qui ait de l'ombre, j'avais la vue de jolis orangers, tels que ceux-ci, mes idées seraient moins tristes ! mais pour toute perspective les énormes pierres de taille de la tour Farnèse... Ah ! s'écria-t-elle en faisant un mouvement, c'est peut-être là qu'on l'aura placé ! Qu'il me tarde de pouvoir parler à don Cesare ! il sera moins sévère que le général.

Mon père ne me dira rien certainement en rentrant à la forteresse, mais je saurai tout par don Cesare... J'ai de l'argent ; je pourrais acheter quelques orangers qui, placés sous la fenêtre de ma volière, m'empêcheraient de voir ce gros mur de la tour Farnèse. Combien il va m'être plus odieux encore maintenant que je connais l'une des personnes qu'il cache à la lumière !... Oui, c'est bien la troisième fois que je l'ai vu ; une fois à la cour, au bal du jour de naissance de la princesse ; aujourd'hui, entouré de trois gendarmes, pendant que cet horrible Barbone sollicitait les menottes contre lui, et enfin près du lac de Côme.

Il y a bien cinq ans de cela ; quel air de mauvais garnement il avait alors ! quels yeux il faisait aux gendarmes, et quels regards singuliers sa mère et sa tante lui adressaient ! Certainement il y avait ce jour-là quelque secret, quelque chose de particulier entre eux ; dans le temps, j'eus l'idée que lui aussi avait peur des gendarmes...

Clélia tressaillit ; mais que j'étais ignorante ! Sans doute, déjà dans ce temps, la duchesse avait de l'intérêt pour lui... Comme il nous fit rire au bout de quelques moments, quand ces dames, malgré leur préoccupation évidente, se firent un peu accoutumées à la présence d'une étrangère !... et ce soir j'ai pu ne pas répondre au mot qu'il m'a adressé !... Ô ignorance et timidité ! combien souvent vous ressemblez à ce qu'il y a de plus noir ! Et je suis ainsi à vingt ans passés !... J'avais bien raison de songer au cloître ; réellement je ne suis faite que pour la retraite ! Digne fille d'un géolier ! se sera-t-il dit. Il me méprise, et, dès qu'il pourra écrire à la duchesse, il parlera de mon manque d'égard, et la duchesse me croira une petite fille bien fautive ; car enfin ce soir elle a pu me croire remplie de sensibilité pour son malheur.

Clélia s'aperçut que quelqu'un s'approchait et apparemment dans le dessein de se placer à côté d'elle au balcon de fer de cette fenêtre ; elle en fut contrariée, quoiqu'elle se fit des reproches ; les rêveries auxquelles on l'arrachait n'étaient point sans quelque douceur. Voilà un importun que je vais joyeusement recevoir ! pensa-t-elle.

Elle tournait la tête avec un regard altier, lorsqu'elle aperçut la figure timide de



l'archevêque qui s'approchait du balcon par de petits mouvements insensibles. Ce saint homme n'a point d'usage, pensa Clélia pourquoi venir troubler une pauvre fille telle que moi ? Ma tranquillité est tout ce que je possède. Elle le saluait avec respect, mais aussi d'un air hautain, lorsque le prélat lui dit :

— Mademoiselle, savez-vous l'horrible nouvelle ?

Les yeux de la jeune fille avaient déjà pris une tout autre expression ; mais, suivant les instructions cent fois répétées de son père, elle répondit avec un air d'ignorance que le langage de ses yeux contredisait hautement :

— Je n'ai rien appris, monseigneur.

— Mon premier grand vicaire, le pauvre Fabrice del Dongo, qui est coupable comme moi de la mort de ce brigand de Giletti, a été enlevé à Bologne où il vivait sous le nom supposé de Joseph Bossi ; on l'a renfermé dans votre citadelle ; il y est arrivé enchaîné à la voiture même qui le portait. Une sorte de géolier nommé Barbone, qui jadis eut sa grâce après avoir assassiné un de ses frères, a voulu faire éprouver une violence personnelle à Fabrice ; mais mon jeune ami n'est point homme à souffrir une insulte. Il a jeté à ses pieds son infâme adversaire, sur quoi on l'a descendu dans

un cachot à vingt pieds sous terre, après lui avoir mis les menottes.

— Les menottes, non.

— Ah ! vous savez quelque chose ! s'écria l'archevêque, et les traits du vieillard perdirent de leur profonde expression de découragement ; mais, avant tout, on peut approcher de ce balcon et nous interrompre : seriez-vous assez charitable pour remettre vous-même à don Cesare mon anneau pastoral que voici ?

La jeune fille avait pris l'anneau, mais ne savait où le placer pour ne pas courir la chance de le perdre.

— Mettez-le au pouce, dit l'archevêque ; et il le plaça lui-même. Puis-je compter que vous remettrez cet anneau ?

— Oui, monseigneur.

— Voulez-vous me promettre le secret sur ce que je vais ajouter, même dans le cas où vous ne trouveriez pas convenable d'accéder à ma demande ?

— Mais oui, Monseigneur, répondit la jeune fille toute tremblante en voyant l'air sombre et sérieux que le vieillard avait pris tout à coup...

— Notre respectable archevêque, ajouta-t-elle, ne peut que me donner des ordres dignes de lui et de moi.

— Dites à don Cesare que je lui recommande mon fils adoptif : je sais que les

sbires qui l'ont enlevé ne lui ont pas donné le temps de prendre son bréviaire, je prie don Cesare de lui faire tenir le sien, et si monsieur votre oncle veut envoyer demain à l'archevêché, je me charge de remplacer le livre par lui donné à Fabrice. Je prie don Cesare de faire tenir également l'anneau que porte cette jolie main, à M. del Dongo.

L'archevêque fut interrompu par le général Fabio Conti qui venait prendre sa fille pour la conduire à sa voiture ; il y eut là un petit moment de conversation qui ne fut pas dépourvu d'adresse de la part du prélat.

Sans parler en aucune façon du nouveau prisonnier, il s'arrangea de façon à ce que le courant du discours pût amener convenablement dans sa bouche certaines maximes morales et politiques ; par exemple : Il y a des moments de crise dans la vie des cours qui décident pour longtemps de l'existence des plus grands personnages ; il y aurait une imprudence notable à changer en haine personnelle l'état d'éloignement politique qui est souvent le résultat fort simple de positions opposées.

L'archevêque, se laissant un peu emporter par le profond chagrin que lui causait une arrestation si imprévue, alla jusqu'à dire qu'il fallait assurément conserver les positions dont on jouissait, mais qu'il y aurait une imprudence bien gratuite à s'attirer pour la suite des haines furibondes en se prêtant à de certaines choses que l'on n'oublie point.

Quand le général fut dans son carrosse avec sa fille :

— Ceci peut s'appeler des menaces, lui dit-il... des menaces à un homme de ma sorte ! Il n'y eut pas d'autres paroles échangées entre le père et la fille pendant vingt minutes.

En recevant l'anneau pastoral de l'archevêque, Clélia s'était bien promis de parler à son père, lorsqu'elle serait en voiture, du petit service que le prélat lui demandait. Mais après le mot menaces prononcé avec colère, elle se tint pour assurée que son père intercepterait la commission ; elle recouvrait cet anneau de la main gauche et le serrait avec passion.

Durant tout le temps que l'on mit pour aller du ministère de l'Intérieur à la citadelle, elle se demanda s'il serait criminel à elle de ne pas parler à son père.

Elle était fort pieuse, fort timorée, et son cœur, si tranquille d'ordinaire, battait avec une violence inaccoutumée ; mais enfin le qui vive de la sentinelle placée sur le rempart au-dessus de la porte retentit à l'approche de la voiture, avant que Clélia eût trouvé les termes convenables pour disposer son père à ne pas refuser, tant elle avait peur d'être refusée ! En montant les trois cent soixante marches qui conduisaient au palais du gouverneur, Clélia ne trouva rien.

Elle se hâta de parler à son oncle, qui la gronda et refusa de se prêter à rien.

(A suivre)

## Portrait



## Axel Rudakubana

*Adolescent meurtrier obsédé par la violence*

**A**xel Rudakubana, condamné jeudi à un minimum de 52 ans de prison pour le meurtre de trois fillettes en Angleterre, est un adolescent isolé fasciné par la violence, déjà signalé à plusieurs reprises aux autorités.

Ce jeune homme de 18 ans, Britannique d'origine rwandaise, a reconnu avoir poignardé à mort trois fillettes qui participaient à un cours de danse inspiré de la star Taylor Swift le 29 juillet à Southport, dans le nord-ouest de l'Angleterre.

Mineur au moment des

”

Déjà en 2019, alors âgé de 13 ans, il est renvoyé de l'école pour être venu en classe avec un couteau

faits, il n'a donné aucune explication. A la police, il s'est dit "heureux" que ces enfants soient mortes, a affirmé la procureure Deanna Heer jeudi devant le tribunal.

Son crime avait déclenché les pires émeutes dans le pays depuis treize ans, sur fond de spéculations en ligne sur son profil.

Les informations qui ont filtré depuis ses aveux et au tribunal jeudi permettent de dresser le portrait d'un garçon connu de la police, sans idéologie particulière mais obsédé par les tueries de masse.

Axel Rudakubana est né en 2006 à Cardiff, au Pays de Galles. Ses parents, installés au Royaume-Uni depuis 2002, sont des chrétiens du Rwanda.

Le couple, qui a un fils aîné, a ensuite déménagé à Banks, village côtier en périphérie de Southport.

D'abord décrit comme un garçon plutôt timide, petit pour son âge, ses camarades se souviennent d'un écolier devenant de plus en plus "bizarre", perturbateur et solitaire au collège, selon les

médias.

A l'automne 2019, il est renvoyé de l'école pour être venu en classe avec un couteau à l'âge de 13 ans. Il retourne alors à son établissement et agresse ses anciens camarades avec une crosse de hockey portant leurs noms.

Il est condamné pour agression et possession d'armes.

Selon le Times, Rudakubana avait appelé une ligne téléphonique d'aide aux enfants en disant faire l'objet de harcèlement raciste. Il avait alors demandé: "Que dois-je faire si j'ai envie de tuer quelqu'un?".

Il est sorti du système éducatif classique et commence à être suivi par les services sociaux.

Pendant cette période qui coïncide avec la pandémie de Covid-19, le jeune garçon s'isole, ses voisins l'aperçoivent à peine, et il ne suit quasiment pas ses cours dans des établissements spécialisés.

Les travailleurs sociaux refusent d'aller chez lui sans escorte policière, et la police

reçoit plusieurs appels de son domicile pour faire part "d'inquiétudes sur son comportement".

L'adolescent avait été signalé à trois reprises à un programme gouvernemental de prévention de l'extrémisme.

Diagnostiqué autiste, il cesse tout contact avec son équipe médicale en 2023.

Les perquisitions menées chez lui après l'attaque ont permis de découvrir des armes et "de nombreux documents" témoignant d'une "obsession malsaine pour la violence extrême", selon la police.

Parmi eux, une machette, de la documentation sur le génocide rwandais, un manuel d'Al-Qaïda et de la ricine, une substance hautement toxique.

Son ordinateur contient des images de cadavres, de victimes de torture, de décapitations, a détaillé la procureure jeudi.

C'est avec un couteau acheté en ligne qu'il commet les meurtres de Bebe King, 6 ans, Elsie Dot Stancombe, 7 ans, et Alice da Silva, 9 ans.

Peu après les faits, alors que son identité n'avait pas encore été révélée, des rumeurs en ligne relayées par l'extrême droite l'avaient présenté comme un demandeur d'asile musulman ayant traversé la Manche à bord d'une embarcation de fortune.

Des émeutes anti-immigration avaient alors éclaté dans des dizaines de villes d'Angleterre et du Pays de Galles, visant des hôtels pour demandeurs d'asile ou des mosquées.

Mardi, la photo de l'adolescent, à l'expression inquiétante, prise lors de son arrestation, s'affichait en Une des tabloïds. Le Sun titre: "Pourquoi personne ne l'a-t-il arrêté?".

La famille de l'adolescent, "dévastée", a déménagé dans un lieu tenu secret, a précisé leur église.

Selon la BBC, son père avait réussi à l'empêcher de prendre un taxi pour se rendre à son ancienne école le dernier jour de l'année scolaire 2024, une semaine avant l'attaque au cours de danse de Southport.







Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Séttat  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL N°  
06/INDH/5/2025

Le 18/02/2025 A 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Séttat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Séttat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif aux études techniques et suivi des travaux de construction d'un centre d'éducation et de formation féminin à la Commune Oulad M'rah-Province de Séttat

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de mille dirhams (1 000,00 dhs).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cinquante quatre mille dirhams toutes taxes comprises TTC (54 000,00 dh T.T.C)  
Le contenu, la présenta-

tion ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,31,32 et 34 du Décret n°2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement

N° 337/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SIDI KACEM  
SECRETARIAT GENERAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N°: 01/2025/PSK  
Le 20 Février 2025 à 11H, il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Sidi Kacem (Secrétariat Général) sis avenue Mohamed V, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°01/2025 du 20/02/2025 pour les travaux d'aménagement et d'installation :

aménagement de trois logements de fonction pour : Caid Zirara- Caid Nouirate et Caid Lamrabih-Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit cent cinq mille neuf cent cinquante deux dirhams 40 cts (805 952,40) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Seize mille (16 000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°04 du règlement de consultation.

N° 338/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHINA  
COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHINA  
DIRECTION DES SERVICES  
Division administrative, économique et financière  
SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES  
Bureau Régie de recettes

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 02/2025 (SEANCE PUBLIQUE)

Le 20 Février 2025 à 11heures, il sera procédé au siège de la Commune d'EL KELAA DES SRAGHINA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à : Objet du Marché N° 02/2025 comme suit :

1. Location de Transport de viandes et des abats, à partir du 01/03/2025 au 31/12/2027.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-22-431 du 08/03/2023 relative aux conditions et les formes de passation des marchés de des marchés de l'Etat. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n°2-22-431 précité.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune s'adresse d'el Kelaa des Sraghina.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer au portail des offres publiques.

A) Le dossier Administratif comprend :

- Déclaration sur l'honneur certifiée.
- L'original du récépissé de garantie provisoire ou l'attestation de parrainage personnel et solidaire qui le remplace le cas échéant.
- Une copie certifiée conforme à l'original de la convention consultative de l'association pour les associations.
- Les documents ou un document attestant des pouvoirs délégués à la personne agissant au nom de la personne morale.
- Une copie certifiée conforme de la procuration lorsqu'il s'agit d'agir au nom d'une personne physique.
- Un extrait des statuts de la société lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- Une attestation ou une copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente de l'es d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière et doit indiquer l'activité pour laquelle le concurrent a été imposé.
- Attention : une copie certifiée conforme à l'original délivré depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale prouvant que le concurrent est en situation régulière vis-à-vis de l'organisation.
- Certificat d'inscription au registre du commerce pour les personnes tenues de s'inscrire au registre du commerce, une copie de la carte d'identité nationale ; - un certificat délivré depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale, attestant que le concurrent est en situation régulière vis-à-vis de cette organisation. Les garanties sont les suivantes :

Objet de Marché	Prix d'ouverture (en dh)	Caution provisoire (en dh)	Caution définitive (en dh)
Location de Transport de viandes et des abats	60.000,00	20.000,00	20.000,00

B) Le dossier Technique comprend :

- Une note indiquant les ressources humaines dont dispose le concurrent.
- Un engagement de propriété des installations collectives signé et certifié selon un formulaire préparé par l'autorité compétente.
- Un certificat ou des documents prouvant l'expérience du concurrent dans le domaine de la location d'installations collectives similaires.
- Dossier supplémentaire :
  - Un exemplaire du Code de conduite signé par le concurrent et contre-signé.
  - La proposition financière :
  - L'acte d'engagement qui contient la proposition financière annuelle proposée par le contractant.
- Chèque garanti au nom du trésorier provincial pour le montant de l'exploitation annuelle spécifié dans la proposition financière.

<http://www.marchespublics.gov.ma>

N° 339/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TAROUJANNI  
COMMUNE IGUIDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 03/IG/2025

Le Lundi 17/02/2025 à 11 heures. Il sera procédé, dans le bureau de Mr Le Président de la Commune IGUIDI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

- 1/ Location du Souk Trine Igi
- 2/ Location du Souk aux bestiaux
- 3/ Location du Poudosok
- 4/ Location du Parking

POUR L'EXERCICE 2025 (10 mois)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de Mr Le Président de la Commune IGUIDI, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (5 000,00) Cinq mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (46.667,00) Quarante six mille Six cent soixante sept dirhams. (Pour 10 Mois)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de la CT d'Igoudi, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 11, 12, 13 et 14 et 32 e l'annexé conjoint du ministre de l'Intérieur et e la ministre de l'économie et des finances n°3712.21 du (14 septembre 2022).

\*Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau d'ordre de la CT IGUIDI
- ✓ Soit les envoyer par poste avec courrier recommandé et accusé de réception au bureau précité
- ✓ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ soit les déposer électroniquement via le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- ✓ Les dossiers seront remplis et présentés conformément aux dispositions du cahier des charges et règlement de consultation.

N° 340/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TAROUJANNI  
COMMUNE IGUIDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 04/IG/2025

Le Lundi 17/02/2025 à 12 heures. Il sera procédé, dans le bureau de Mr Le Président de la Commune IGUIDI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Location de l'abattoir communal  
POUR L'EXERCICE 2025 (10 mois)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de Mr Le Président de la Commune IGUIDI, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (5 000,00) Cinq mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (16.667,00) Seize mille six cent soixante sept dirhams (pour 10 MOIS).


Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de la CT IGUIDI, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 11, 12, 13 et 14 et 32 e l'annexé conjoint du ministre de l'Intérieur et e la ministre de l'économie et des finances n°3712.21 du (14 septembre 2022).

\*Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau d'ordre de la CT IGUIDI
- ✓ Soit les envoyer par poste avec courrier recommandé et accusé de réception au bureau précité
- ✓ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ soit les déposer électroniquement via le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- ✓ Les dossiers seront remplis et présentés conformément aux dispositions du cahier des charges et règlement de consultation.

N° 341/PA



Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

## La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

# Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox



Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

### Mots flechés

ROND-DE- CLUIR	↓	VENDRE	SIGNAL SONORE	↓	GLOBE- TROTTER	ESPÈRE SAVOIR- FAIRE	↓	QUARTIER DE CAEN	↓	GRECQUE LOUPE	IDENTI- TÉ
IL PEUT S'ENDUR- CIR		↓			↓	↓		↓		↓	↓
EN MARCHÉ	→		LOURDE EN VENTE	→					ARGENT	→	
PORTEUR DE CHARGE	→		↓	EN CHUTE FIN D'ANNÉE	→			LETTRES DE BLAEU	POSSÉSI- F	EXACTS	→
TUER	→			↓		ORANGE	→	↓	↓	↓	
FRAUDE	↓		ESCAMO- TER	→							EN ARRIÈRE
EN VOGUE	→		CHAVIRE	PERSON- SOTTES		STRON- TIUM	CHAND- ELLE	SAVOIR- FAIRE ABTURER	→		
			↓	↓		↓	↓	↓			
BORNER		AMÈRES	→							RISSOLÉ	JOUTE
	→	CHOUÏA	→			EN VENTE	→		RADI- AN EN APNÉE	→	↓
ALUMI- N		SUCRE VOYELLES				POLICIER VÉNAL NOTE	→				
GRIGOLI	→	↓		PRESSA- NTE	→	↓					
NOTION	↓			BRAMER	→					PRONOM	→

# Jeux & Loisirs

### Solution mots flechés d'hier

NETTO- YER	D	ARTICE	FACILE	AMALAM	PALE FIN DE JUL	O	NÉOL	MOUS ATRIK	B	BOU BIMLA	BALAN COIN
COUVER	E	L	E	L	E	L	E	L	E	L	E
ORANGE DE GIBRALTAR	B	E	L	L	E	A	R	S			
LA	E	L	O	M	B	R	I	C			
ARTISAN PARA- LITIQUE NOTIF	R	A	M	E	M	A	O	B	A		
MICRO- NOTIF	B	I	E	N	F	A	I	T	E	U	R
DO	N	O	I	R	I	N	P				
TENDU	U	T	R	U	N	B	O				
LA	L	I	G	A	M	E	N	T	A	L	
LAYON PRODIGE	L	A	I	E	S	O	M	B	R	E	
IL	R	G	P	U	D	T					
GAMME	E	V	E	N	T	A	I	L	E	T	
PETIT MOUS	R	F	I	G	E	E	R				

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benrabia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouzab

**Rédaction**  
Hassan Berrabeb  
Alain Bouafif  
Mourad Tabet  
Walid Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Metah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezziar

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Rebaza  
Khadija Halafi  
Mariama Farki  
Elkardoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelouassim Werrach

**Secrétariat**  
Aemna Taboa

**Photographe**  
Ahmed Laanaki

**Correspondants**  
Ahmadou El Karab (Lalyouane)  
Abdelali Khallaf (Essouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahouan  
Khalil Berramouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Anzi  
Abdelkader  
B.P. 2165 -  
Casablanca Maroc

**E-mail**  
liberation@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma  
Youssef El Gabs

Moussa El Youssefi  
Louiza Raghbadi  
Lotifa Mouab  
Bila Ait Dabran  
Sihem Zaïer  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 10

**Imprimerie**  
Les Editions  
Maghrébines

**Distribution**  
SAPRES  
Dossier de presse  
130/64

**Site web**  
www.libe.ma

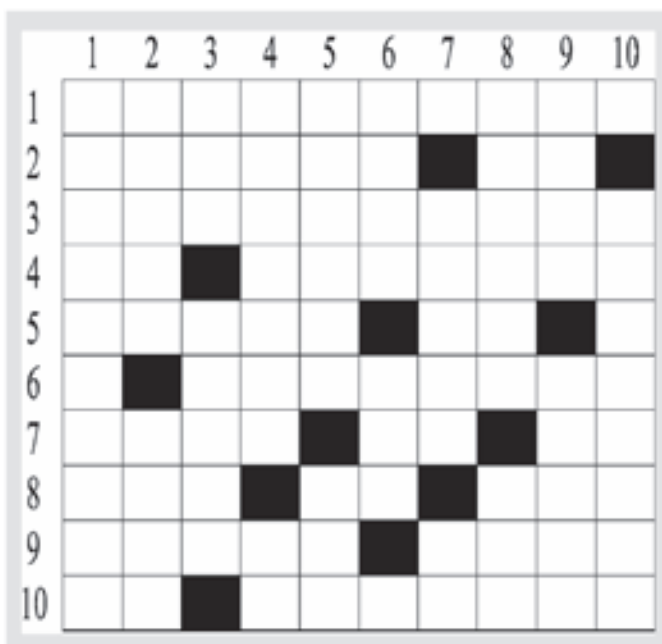
**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**الحرث**  
**oju**  
**MAROC**

**2017**  
www.oju.ma

## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Contenir
- 2- Certains - Constricteur étiré
- 3- Elle chauffe au courant
- 4- Il le suit - Sans fin
- 5- Eau de France - Voyelles
- 6- Mous
- 7- Opinion - Petit cube - Titane
- 8- Suspension - A moi ! - Une qui a du pain sur la planche !
- 9- Disciple - Filtre vivant
- 10- Sélénium - Vaisseaux

## VERTICALEMENT

- 1- Ils protègent les os
- 2- Elliptiques - Met bas
- 3- Possessif - Magistrat municipal
- 4- Offices religieux - Convient
- 5- Reliefs - Plan d'eau
- 6- Intente - Poème lyrique
- 7- Egalisé - Note
- 8- Obtenus - Métal
- 9- Critère rationaliste - Soutient
- 10- Les apostrophes les marquent

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

1	2							
	5	4	9	1	2			
7		1		6	5			
3	4		1	9				
8		3	7	5			1	
		6	4		7	3		
2	8			1	6			
9	1	3	4	8				
					2	4		

## Moyen

	5	8	1	2				
								5
4			5	8	9	3		
	9		2		8			
5	2		3	7	4	6		
	4		6	3				
7	8	4		1				9
2								
9	2	4	3					

## Difficile

4	2					5		
	3		1	8	7			
		6	3					
			6					
5	4		2	9	1			
				9				
			7	5				
		3	8	9		1		
6						4	8	

## Expert

5		3						9
		9		2	6			
			7			3		
	7	2			5	1		
1								2
	9	5		3	7			
	4		3					
		2	9		8			
9				7				5

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

7	2	5	6	9	4	8	3	1
8	9	4	1	3	7	5	6	2
3	6	1	5	2	8	9	4	7
6	1	8	3	7	5	4	2	9
9	5	7	2	4	1	6	8	3
2	4	3	9	8	6	1	7	5
5	3	6	4	1	2	7	9	8
4	8	9	7	5	3	2	1	6
1	7	2	8	6	9	3	5	4

## Moyen

6	8	2	5	1	3	7	9	4
7	4	3	2	9	6	1	5	8
9	1	5	4	8	7	6	3	2
1	2	9	6	4	5	3	8	7
4	5	6	3	7	8	2	1	9
8	3	7	9	2	1	4	6	5
3	7	1	8	5	4	9	2	6
2	6	8	7	3	9	5	4	1
5	9	4	1	6	2	8	7	3

## Difficile

3	5	2	8	9	6	4	7	1
4	7	8	2	5	1	9	3	6
6	9	1	7	3	4	5	8	2
2	3	9	5	6	7	8	1	4
7	1	5	4	2	8	3	6	9
8	4	6	3	1	9	7	2	5
1	6	7	9	8	5	2	4	3
9	2	4	6	7	3	1	5	8
5	8	3	1	4	2	6	9	7

## Expert

4	9	6	8	7	2	1	5	3
2	3	8	1	5	6	7	4	9
5	1	7	4	9	3	6	2	8
7	2	9	5	1	8	4	3	6
8	5	1	6	3	4	2	9	7
6	4	3	7	2	9	8	1	5
3	7	5	2	6	1	9	8	4
1	6	4	9	8	5	3	7	2
9	8	2	3	4	7	5	6	1



## L'attaquant égyptien Omar Marmoush signe à Manchester City jusqu'en 2029

Manchester City a recruté jeudi l'Égyptien Omar Marmoush, actuel deuxième meilleur buteur du championnat d'Allemagne avec l'Eintracht Francfort, pour diversifier ses options au poste d'avant-centre, ont annoncé les Citizens dans un communiqué.

Le prolifique attaquant de 25 ans s'est engagé pour quatre saisons et demie, a précisé Manchester City, soit jusqu'à l'été 2029. Le montant du transfert n'a pas été dévoilé. Selon les presses allemande et britannique, il atteint entre 70 et 80 millions d'euros (dont 5 millions d'euros de bonus).

Il s'agit de la troisième recrue hivernale du club mancunien, après les défenseurs centraux ouzbek Abdukodir Khusanov et brésilien Vitor Reis.

La signature de l'attaquant égyptien intervient elle quelques heures après la défaite des Citizens sur la pelouse du Paris SG (4-2), qui plonge le club anglais (8 points) au bord de l'élimination en Ligue des champions, avec l'obligation de s'imposer dans une semaine à domicile contre Bruges pour se qualifier en extremis pour les barrages.

Omar Marmoush arrive en doublure ou comme concurrent d'Erling Haaland, choix numéro un et quasiment unique pour l'entraîneur Pep Guardiola cette saison, qui a prolongé la semaine dernière son bail avec les Citizens jusqu'à l'été 2024.

Le manager espagnol ne disposait plus



d'autre option véritable depuis le départ de Julian Alvarez, l'été dernier à l'Atlético Madrid. Le club avait aussi vendu le prometteur Liam Delap, parti à Ipswich.

Après un début de saison canon (10 buts en 5 matches), Haaland n'a plus affiché le même rendement pour les quadruples champions d'Angleterre en titre, 5e après 22 journées de Premier League.

Marmoush a lui porté l'Eintracht Francfort à la troisième place de la Bundesliga (36

points, neuf de moins que le leader munichois) avec ses 15 buts (un de moins que Harry Kane) et ses 9 passes décisives.

L'international égyptien a fait ses classes à Wolfsburg, où il a commencé par évoluer dans l'équipe réserve pendant trois saisons, avant de rejoindre l'équipe première à l'été 2020.

Le club de Basse-Saxe l'a prêté une saison et demie (Sankt Pauli en 2e division et Stuttgart en Bundesliga) avant de le laisser partir libre à l'été 2023 à Francfort.

## Donnarumma Ma priorité est de prolonger au PSG

Le gardien de but italien du Paris SG Gianluigi Donnarumma, désormais concurrencé par le Russe Matvey Safonov, veut prolonger son contrat avec le club de la capitale, a-t-il déclaré sur Sky Sport Italia mercredi soir.

"Il y a beaucoup de rumeurs, mais la vérité est que je suis bien ici", a dit Donnarumma à l'issue du match de Ligue des champions remporté 4 à 2 face à Manchester City, qu'il a disputé. "Je me sens apprécié de tous ici, le club a beaucoup d'estime pour moi. Je suis très bien, j'ai maintenant mes repères ici, ma priorité, c'est donc de prolonger", a-t-il ajouté.

Arrivé au PSG en 2021, Donnarumma, 25 ans, est sous contrat jusqu'en juin 2026.

Le gardien de l'équipe d'Italie a remporté trois titres de champion de France et une Coupe de France avec le PSG.

Mais, pour la première fois depuis son arrivée, le poste de gardien de but fait l'objet d'un débat et Luis Enrique a instauré une concurrence entre l'Italien et Safonov, qui a disputé cinq matches de L1 et deux de Ligue des champions cette saison.

## L'AC Milan privé d'Emerson Royal pendant deux mois



L'AC Milan a annoncé jeudi que son défenseur brésilien Emerson Royal souffre d'une blessure au mollet droit, blessure synonyme d'une absence de deux mois, selon la presse italienne.

"Emerson Royal souffre d'une lésion importante au mollet droit", a expliqué le Milan dans un bref communiqué, sans préciser la durée possible de son absence.

Selon la Gazzetta dello Sport et Sky Sport, cette blessure devrait le tenir éloigné des terrains pendant deux mois.

Emerson Royal, arrivé en Lombardie l'été dernier en provenance de Tottenham pour quinze millions d'euros, s'est blessé dès la pre-

mière minute du match de Ligue des champions remporté mercredi contre Gérone (1-0).

Quand il fera son retour, le Brésilien, dont les prestations sont régulièrement critiquées par les observateurs de la Serie A, aura un concurrent de poids et de renom au poste de latéral droit, l'Anglais Kyle Walker.

L'ancien capitaine de Manchester City est arrivé ce jeudi après-midi à Milan pour passer la traditionnelle visite médicale préalable à son transfert. Sergio Conceição ne pourra toutefois pas compter sur l'international anglais pour les deux prochains matches de son équipe, car il doit encore régler des formalités administratives en Grande-Bretagne.

## Ronald Araujo prolonge son contrat avec le FC Barcelone de six ans

Le défenseur uruguayen Ronald Araujo a prolongé son contrat avec le FC Barcelone de six ans, jusqu'au 30 juin 2031, a annoncé jeudi le club catalan dans un communiqué.

Le défenseur central de 25 ans est arrivé au Barça en 2018 en provenance du club uruguayen Boston River.

Il fait ses débuts avec l'équipe première en octobre 2019 et devient incontournable à partir de la saison 2020/2021.

L'international uruguayen a disputé 155 matches avec l'équipe première, au cours desquels il a marqué 8 buts et délivré 6 passes décisives, d'après les statistiques du site officiel du club.

## Akor Adams vers le FC Séville

L'attaquant nigérian de Montpellier Akor Adams est sur le point de s'engager avec le club espagnol du FC Séville, a-t-on appris jeudi de source proche du club héraultais.

Adams devrait signer un contrat de trois ans et demi avec le septuple vainqueur de la Ligue Europa dans le cadre d'un transfert estimé à huit millions d'euros, dont deux de bonus.

Adams, bientôt 25 ans, avait rejoint Montpellier en août 2023 en provenance de Lillestrøm (Norvège) pour succéder à Elye Wahi. Cet attaquant athlétique (1,90 m, 90 kg) avait réussi ses débuts à Montpellier, inscrivant sept buts en dix matches, avant de subir un contre-coup physique et peut-être une perte de confiance.

Depuis le début de saison, Adams a inscrit seulement trois buts en quinze matches et soulevé des interrogations sur son réel potentiel. Au sein d'une équipe engluée à la dernière place, l'avant-centre nigérian, pas toujours connecté avec ses partenaires, a symbolisé le manque d'efficacité du MHSC.

Montpellier, qui ne dispose pas de solution alternative à la pointe de l'attaque, devrait chercher un nouvel avant-centre pour combler son départ.

*Botola Pro D1 "Inwi"*

## Le COD Meknès et l'AS FAR se neutralisent *Le Raja patine, la RSB marque le pas*

Le COD Meknès et l'AS FAR se sont quittés sur un nul (2-2), jeudi au stade d'Honneur de Meknès, en match de mise à jour de la 17ème journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football. Les buts des Militaires ont été marqués par Zakaria Ajoughlal (4ème) et Joel beya (60è), avant que les locaux n'égalisent par le biais de Yassine Senhaji (88è) et Cheikh Faye (90+2è). A l'issue de ce match, le COD Meknès grimpe la 10è place au classement avec 22 unités, tandis que l'AS FAR stagne à la 5ème position (31 unités).

Le Raja de Casablanca et l'Ittihad de Tanger se sont, quant à eux, neutralisés (1-1), jeudi au stade Larbi Zaouli, en match de mise à jour de la même journée. Les visiteurs ont ouvert le score par le biais de Zakaria Bakkali (72è), avant qu'Abdelkrim Baadi n'égalise (90+4è). Au terme de ce match, le Raja occupe la 8ème place avec 24 unités, tandis que l'équipe du Détroit est 9ème (23 pts).

La Renaissance de Berkane a, elle aussi, fait match nul à domicile face à l'Olympic de



Safi, deux buts partout. Les buts des Oranges ont été inscrits par Issoufou Dayo sur penalty (33è) et Yassine Lebhiri (73è). Abdoulaye Diarra (76è, 90+3) a égalisé pour les Mesfiouis. La RSB consolide sa place de leader avec 40 points de 17 matches, alors que l'OCS est septième avec 28 unités de 18 rencontres.

## Le Championnat national féminin prend fin le 10 mai prochain

Le bureau directeur de la Ligue nationale du football féminin (LNFF) a annoncé que le Championnat professionnel prendra fin le 10 mai prochain, en perspective de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui se déroulera au Maroc en juillet 2025.

Le bureau directeur de la LNFF a souligné, dans un communiqué publié sur le site officiel de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), avoir tenu une réu-

nion, mercredi, pour examiner nombre de points, notamment les dates du Championnat professionnel D1 et D2, le Championnat national (U17), la Coupe du Trône, ainsi que les préparatifs pour la tenue de l'Assemblée générale ordinaire de la Ligue.

Ainsi, ajoute le communiqué, la finale du Championnat national professionnel D2 aura lieu le 14 mai 2025 entre les têtes des groupes du nord et du sud.

Par ailleurs, le bureau directeur a décidé d'interrompre le Championnat national (U17) tout au long du mois du Ramadan, notant que la finale se déroulera le 27 avril, poursuit la même source.

En outre, la présidente de la LNFF, Mme Khadija Illa, a appelé à entamer les préparatifs en vue de la tenue de l'Assemblée générale ordinaire de la Ligue le 13 mars prochain, conclut le communiqué.

*Cyclisme*

## Six coureurs professionnels représentent le Maroc au 10<sup>ème</sup> Tour international de Sharjah

L'équipe nationale du Maroc de cyclisme participera, du 24 au 28 janvier, à la 10ème édition du Tour international de Sharjah aux Emirats arabes unis, avec six coureurs professionnels évoluant dans des clubs des pays du Golfe.

La sélection nationale, qui sera encadrée par l'entraîneur national Mouhssine Lahsaini, s'est composée de Mohcine El Kouraji (Al-Adalah - Arabie saoudite), Oussama Khafi (Al-Qadisiya - Arabie saoudite), Adil El Arbaoui (Al Ula - Arabie saoudite), Salaheddine Marouani (Al-Shabab - Arabie saoudite), Youssef Bdadou (Al Salam - Arabie saoudite) et Soulaymane Minoual (Yassi - Abou Dhabi), indique la Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC).

"Le recours aux coureurs professionnels marocains évoluant dans les pays du Golfe est

dicté par l'expérience qu'ils ont cumulée dans ce genre de courses en plus de la volonté de la FRMC de mettre en valeur les éléments nationaux", souligne l'instance fédérale, ajoutant que "ces champions sont un produit purement marocain en termes de formation et d'encadrement".

Le Tour de Sharjah se déroulera sur cinq étapes, couvrant une distance de plus de 525 km, avec un contre-la-montre en individuel de 11,16 km lors de la 5ème étape.

Outre le Maroc, la 10ème édition du Tour international de Sharjah verra la participation des pays suivants : Belgique, Italie, Espagne, Portugal, France, Malaisie, Ouzbékistan, Philippines, Thaïlande, Japon, Grèce, Pays-Bas, Chine, Turquie, Bahreïn, Oman, Égypte, Irak, Algérie, Maurice, Rwanda et le pays hôte, les Emirats arabes unis.

*CAN - Maroc 2025*

## Le tirage au sort prévu lundi prochain au Théâtre national Mohammed V à Rabat

Le tirage au sort de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN Maroc 2025) sera effectué, lundi prochain, au Théâtre national Mohammed V de Rabat, a annoncé jeudi la Confédération africaine de football (CAF).

La cérémonie, prévue à 19h00 (GMT+1), constitue un véritable point de départ symbolique de la compétition, souligne la CAF sur son site officiel, ajoutant que cet événement réunira des figures emblématiques du football africain, des représentants des Fédérations, des médias internationaux, ainsi que des légendes sportives, "promettant une ambiance exceptionnelle".

Selon la même source, le tirage au sort verra les 24 équipes qualifiées réparties en six groupes pour la phase finale. "La CAF promet une soirée unique et pleine d'émotions, où le sport et la culture s'entrelaceront pour offrir un spectacle grandiose", indique l'instance dirigeante du ballon rond africain, poursuivant que "cette célébration reflétera la singularité de la culture marocaine et l'excellence de l'organisation de cette 35e édition de la Coupe d'Afrique des nations".

"Le Théâtre national Mohammed V est un joyau architectural situé au cœur de la capitale marocaine. Il incarne l'élégance et le riche patrimoine culturel du Maroc, un pays qui s'apprête à accueillir avec fierté une édition mémorable de la CAN", conclut le communiqué.

## La justice espagnole octroie un double congé parental à une mère célibataire

Un tribunal espagnol a estimé qu'une mère célibataire avait le droit à un congé parental doublé, cumulant le sien et celui qu'aurait eu son partenaire si elle en avait eu un, dans un arrêt consulté jeudi par l'AFP.

Dans une décision datée du 9 janvier, la Haute Cour de justice de la région de Murcie (sud-est) a accordé 32 semaines de congé parental à cette femme, en lieu et place des 16 semaines réglementaires dans le pays - soit une durée identique à celle en vigueur en France.

La Haute Cour s'est appuyée sur une décision de la Cour constitutionnelle espagnole, qui avait estimé en novembre 2024 que tous les enfants devraient être traités de la même manière et avait

interdit toute discrimination à l'égard des enfants de familles monoparentales.

Il y a "une inégalité de traitement entre les enfants nés dans des familles monoparentales et biparentales, les premiers pouvant bénéficier d'une période de soins par leurs parents à leur naissance sensiblement inférieure aux seconds", avait expliqué le tribunal constitutionnel.

Or les conséquences de cette inégalité sont "encore plus injustifiées" si l'on tient compte des statistiques, qui montrent que les enfants issus de familles monoparentales ont un taux de mortalité plus élevé que les enfants issus de familles biparentales, avait-il ajouté.

Une situation qui justifie, aux yeux de la justice espa-



gnole, l'octroi d'un double congé parental pour les mères célibataires, tous les nouveaux-nés devant avoir les mêmes droits indépendamment de la composition de leur famille.

La femme concernée par la décision de justice rendue à Murcie avait demandé un congé parental supplémentaire après avoir donné naissance à une petite fille en janvier 2022. Faute d'avoir obtenu gain de cause auprès des services sociaux, elle avait saisi la justice.

Malgré la décision de la Haute Cour, cette plaignante ne pourra plus bénéficier d'un congé parental supplémentaire, puisqu'elle a accouché voilà trois ans. Mais son avocat a déclaré à des médias espagnols qu'elle espérait obtenir une indemnité en guise de compensation.

### Recettes

## Cuisses de poulet rôties à l'oignon



#### Ingrédients :

4 oignons, pelés et coupés en quartiers  
60 ml (¼ tasse) d'huile d'olive  
4 cuisses de poulet avec la peau  
8 gousses d'ail non pelées  
45 ml (3 c. à soupe) de coriandre ciselée  
1 lime, pour le jus  
10 ml (2 c. à thé) de poivre noir, concassé  
30 ml (2 c. à soupe) de miel

#### Préparation :

Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 200°C (400°F).

Dans une grande poêle à feu moyen-élevé, dorer les oignons dans 30 ml (2 c. à soupe) de l'huile. Réserver.

Dans un grand plat de cuisson, mélanger les cuisses de poulet avec les oignons et le reste des ingrédients à l'exception du miel. Saler. Badigeonner les cuisses avec le miel.

Cuire au four 1 heure ou jusqu'à ce que la chair du poulet se détache facilement de l'os en arrosant les cuisses avec le jus de cuisson à mi-cuisson. Servir avec le ketchup à l'ananas et aux poivrons (voir recette) et un légume vert, comme une tomate d'épinards.

## "Call of Duty: Black Ops 6", jeu vidéo le plus vendu en 2024 aux Etats-Unis

Le dernier opus de la saga Call of Duty, sous-titré "Black Ops 6", a été le jeu vidéo le plus vendu aux Etats-Unis en 2024, selon les chiffres du cabinet Circana publiés jeudi.

Au global, le marché américain du jeu vidéo a reculé de 1,1% par rapport à 2023, pour s'établir à 58,7 milliards de dollars.

"Call of Duty: Black Ops 6", de l'éditeur américain Activision Blizzard, propriété de Microsoft, est un jeu de tir situé dans une réalité alternative post-guerre froide. Il succède à "Hogwarts Legacy", jeu d'aventure dans l'univers de Harry Potter, à la première place en 2023.

Les chiffres de Circana ne comptabilisent pas les joueurs qui ont obtenu le jeu via le Xbox Game Pass, c'est-à-dire l'offre d'abonnement de Microsoft qui donne accès à un catalogue de titres et permettait pour la première fois d'essayer le dernier "Call of Duty" dès sa sortie cette année.

Il est suivi par "EA Sports College Football 25", une simulation de football américain universitaire, qui devient également le jeu de sport le plus vendu de tous les temps aux Etats-Unis.

Si les ventes de jeux et de contenus en ligne sont en hausse de 2%, à plus de 50 milliards de dollars, les ventes de consoles ont chuté de 25% l'an dernier, malgré l'arrivée de la PlayStation 5 Pro, version améliorée de la machine de Sony. La PS5 reste la console la plus vendue aux Etats-Unis en 2024, suivie par la Switch de Nintendo.

Le constructeur japonais a annoncé la semaine dernière qu'une Switch 2 verrait le jour en 2025.

A eux seuls, les jeux mobiles ont pesé pour près de 25,5 milliards de dollars l'an dernier sur le marché américain, en hausse de 9% sur un an, selon le rapport "State of Mobile 2025" publié par l'agence d'analyse Sensor Tower.

